

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

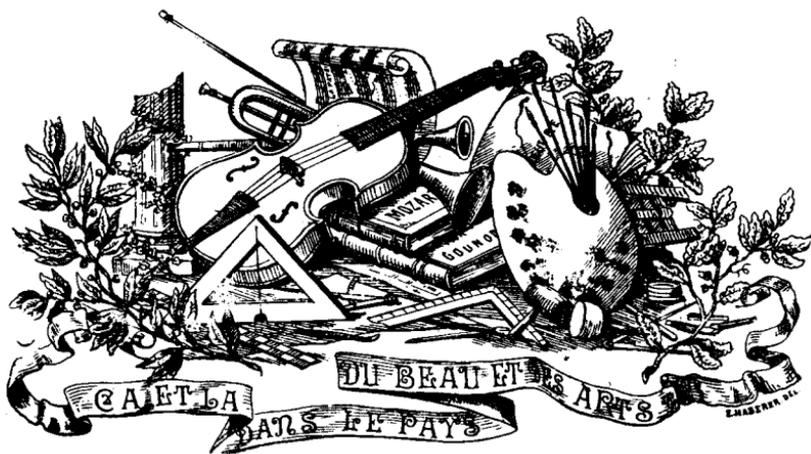
Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: *Pagination continue.*

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.





LE SOMMEIL DE L'ENFANT JESUS

(D'APRÈS CARLO DOLCI)

Il est peu d'artistes dont les tableaux ont été de tous temps aussi recherchés que ceux de Carlo, ou plutôt Carlino Dolci comme l'appelaient ses contemporains. Nous reproduisons aujourd'hui son " Sommeil de l'enfant Jésus ; " c'est peut-être celui de ses tableaux qui a été le plus souvent reproduit.

Carlino n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit son père. Sa mère, femme remarquable par sa piété, sut imprimer à l'âme de son fils les sentiments dont elle était elle-même imbue. Les premiers jouets de l'enfant furent un rosaire et des crayons. Bien jeune encore, elle le fit admettre à l'école de Jacopo Vignali. Ses progrès furent si rapides que son maître le signala aux Médicis comme un prodige. Il se plaisait à faire admirer, entre autres, un des premiers essais de l'enfant : c'était un tableau de fleurs et de fruits dans lequel le jeune artiste avait représenté une tête de mort avec ces mots : *flos campi*.

Il avait trente deux ans lorsqu'en 1648 il fut admis parmi les Académiciens du dessin. C'était l'usage que chaque peintre, le jour de son admission, offrit à l'académie le portrait d'un autre artiste. Dolci choisit pour cette occasion la figure du bienheureux Angelico de Fiesole, et fit le beau portrait que la gravure et la photographie ont popularisé et que l'on aime à contempler.

Six ans plus tard, il se maria avec Teresa di Giovanni Bucherelli. On raconte que le jour de ses noces, les parents et amis étaient réunis, la future parée de ses plus beaux atours ; mais l'époux manquait. On court le chercher chez lui, puis à l'église de sa paroisse,—mais point de Carlino. Pensant bien qu'il devait être en prière quelque part, on l'envoya quérir dans toutes les églises de Florence et enfin on le découvrit dans celle de l'Annonciade, absorbé dans l'oraison au pied d'un crucifix.

Toute l'œuvre du maître respire la tendre piété qui l'animait. Ne cherchons pas l'énergie dans ces beautés fines et douces aux formes arrondies, aux chairs transparentes dont il a fait ses madones. Il en a trouvé le modèle dans son imagination bien plutôt que dans la nature : elles respirent le calme, la douceur et la grâce. Chez tout autre cela eût dégénéré en fadeur et en mollesse, mais chez le Dolci il n'en est pas ainsi : à travers ces figures qui vivent à peine de la vie du corps, on voit transparaître la vie de l'âme.

Endormi ou souriant, l'enfant Jésus de Carlino est un agneau qu'attend le sacrifice. Sa mère est une image de la douceur résignée ; elle est belle de tristesse, mais aucune plainte ne s'échappe de son tendre cœur. Sa bouche ne murmure que la prière, et le soupir qui s'exhale de sa poitrine maternelle n'est entendu que de Dieu.

Des sept enfants issus du mariage de Dolci, une seule, Agnesé, est devenu célèbre par les copies qu'elle a laissées des tableaux de son père. Elle les a presque tous reproduits, quelques-uns plusieurs fois.

Dolci était naturellement porté à la mélancolie. Il se figurait toujours que ses tableaux n'étaient jamais assez bien et quittait ses pinceaux de découragement. Souvent il fallait l'intervention de son confesseur pour les lui faire reprendre. La perte inattendue de sa femme acheva de l'abattre et le conduisit bientôt lui-même au tombeau. Il mourut le 17 janvier 1686 et fut inhumé dans l'église de l'Annonciade où il avait coutume d'aller prier si souvent. Son œuvre se distingue par un fini extraordinaire, un coloris suave et harmonieux, une touche pleine de douceur, un pinceau libre et facile. Il excellait dans le portrait.

ALPHONSE LECLAIRE.

LES DISCOURS DE SIR GEORGE CARTIER

Je viens de lire les discours de Sir George Cartier que M. le sénateur Tassé a réunis en volume. M. Tassé n'a fait ni choix ni triage. Il a pieusement recueilli tout ce qu'il a pu retrouver dans les journaux, les brochures, les revues, depuis les paroles du jeune avocat, faisant ses premières armes dans une assemblée électorale, jusqu'aux dernières pensées de l'homme d'Etat, s'embarquant, épuisé, pour aller demander, à la science du vieux monde, la santé que malheureusement la science fut impuissante à lui rendre.

La principale valeur de cet ouvrage est son importance historique. Le livre s'ouvre au milieu de la tourmente pendant laquelle le gouvernement responsable prit naissance. Le spectacle que nous avons sous les yeux à la première page, c'est le spectacle de la lutte engagée entre Lafontaine et Baldwin pour forcer le gouverneur de la colonie à n'être plus désormais qu'un souverain constitutionnel, au lieu d'être l'autocrate irresponsable que le gouverneur avait été jusque-là de tout temps, dans toutes les colonies. Le livre se ferme sur la défaite de Sir George Cartier à Montréal en 1872, au moment où le gouvernement dont il avait été l'âme et la force allait s'effondrer dans le désastre du scandale du Pacifique. Entre ces deux époques vingt années se sont écoulées, et dans cette période une partie importante des destinées du Canada s'est développée. Pour toute cette période, nous n'avons pas une seule véritable histoire du Canada. Le livre de M. Turcotte est une compilation, ce n'est pas de l'histoire. A ce seul point de vue, le livre publié par M. Tassé a une très grande utilité : il comble en partie cette lacune. On ne pourrait sans doute s'attendre d'y trouver l'absolue vérité de l'histoire, car ces discours, même s'ils étaient exempts de passion, ne présenteraient toujours qu'un seul côté de toutes les questions, mais le développement graduel de la vie nationale s'y peut suivre avec netteté, et la route parcourue y peut être mesurée d'un coup d'œil.

Le principal attrait de ce volume, à mes yeux, du moins, c'est qu'il révèle, sans peut-être le faire connaître complètement, une physionomie singulièrement originale, une nature singulièrement complexe. Un homme ne se livre pas tout entier dans ses discours comme il se livre dans sa correspondance, la chose se comprend du

reste. Avec ce que l'on a devant soi dans ce livre, il est facile pourtant de saisir nettement la personnalité de Sir George Cartier. C'était avant tout une nature heurtée, pleine de contrastes, où des attributs, des qualités, des défauts qui d'ordinaire s'excluent les uns les autres, se trouvaient réunis dans un singulier pêle-mêle. De l'esprit et de la trivialité, de la bonhomie et de la suffisance, de la fermeté et de la pétulance, du bon sens et des paradoxes, on trouve de tout cela et à toutes les pages dans les discours de Sir George Cartier. En outre profondément conservateur, et cependant avec une pointe incontestable de frondeur, autoritaire jusqu'à la violence devant le public, libéral de grande allure dans l'intimité. Sur cet ensemble heurté une qualité maîtresse domine sans restriction, la détermination qui n'hésite jamais, le courage que rien ne semble pouvoir abattre.

Le courage et la vaillance étaient peut-être les traits les plus saillants de Sir George Cartier dans sa carrière de chaque jour, et Sir Richard Cartwright lui disait une fois dans une altercation sur le parquet de la Chambre : " L'honorable ministre a assez d'audace pour entreprendre quoi que ce soit. " Il reflétait l'opinion de tout le monde, y compris Sir George lui-même qui, sur le champ, avec beaucoup de bonne humeur, remercia Sir Richard de son compliment.

En lisant aujourd'hui ses discours, une autre qualité nous frappe plus peut-être qu'elle n'a impressionné ses contemporains. On chercherait vainement d'un bout à l'autre du livre, une parole éloquent, tout se réduit à de simples exposés, ou à des discussions arides et sans art. Il est impossible cependant de parcourir ces pages ternes d'expressions, sans venir à la conclusion que l'on se trouve en présence d'un homme dont le sens politique est réellement de premier ordre. Il est manifeste à la façon dont il aborde invariablement son sujet, qu'il le voit sous toutes ses faces ; il est évident qu'il ne procède jamais à l'aveugle, mais qu'il choisit sa voie en pleine connaissance de cause. Peu d'hommes ont mieux que lui compris la situation de la race française. Peu d'hommes ont eu un sens plus lucide des devoirs que cette situation impose. Pour ma part, je ne connais personne qui sur ce point lui soit supérieur, si ce n'est Sir Louis Hippolyte Lafontaine. Il arriva souvent que tous deux eurent à défendre la même cause. Si tous deux montrèrent un égal sens politique, on retrouvait chez le premier une dignité que l'on chercherait vainement chez l'autre. Tous deux par exemple eurent à défendre le principe de l'égalité de représentation entre le Haut et le Bas Canada sous l'ancienne constitution, mais dans des circonstances diamétra-

lement opposées : Lafontaine à une époque où le Bas Canada avait la majorité de la population, et où il lui fallait résister au courant populaire dans sa province ; Cartier quand la position fut intervertie et où par conséquent il avait avec lui le sentiment de ses compatriotes. Les discours de Lafontaine sur cette question sont empreints d'une majestueuse grandeur, de laquelle rien n'approche dans l'œuvre de Cartier.

Ce qui pour moi est plus caractéristique que tout le reste dans cette nature si complexe, c'est que toutes les questions qui se présentent, il les envisage par le point de vue le plus élevé. Il ne cherche jamais à échapper à sa responsabilité dans la retraite facile qu'offrent les préjugés populaires. Quelle que soit la situation, il l'aborde de front et de haut. Chose singulière pourtant, si la conclusion qu'il adopte est élevée, brave, vaillante, la grandeur du sujet, non plus que la hauteur du point de vue, ne fait jamais jaillir aucune source d'inspiration ; il reste toujours dans la discussion exclusivement, homme d'action et homme d'affaires, sans éclat, de pensée, sans bonheur d'expression.

Ce n'est pas pour l'œuvre littéraire que les discours de Sir George Cartier doivent être lus, et, cependant par un dernier contraste, Sir George avait des prétentions littéraires. Dans sa jeunesse il avait fait des vers : c'est un péché trop commun pour qu'il lui en soit tenu compte. D'ordinaire ceux qui ont sur la conscience de ces péchés de jeunesse ne demandent pas mieux, après quelques années que de les oublier. Il n'en était pas ainsi de Sir George. Il crut toute sa vie à la valeur de ses vers.

Pendant la session locale de 1871, j'étais avec quelques jeunes députés à l'hôtel Victoria à Lévis, attendant un train en retard. Sir George était alors au faite de sa gloire et, peut-être de sa puissance. S'il n'avait pas le portefeuille le plus important dans le cabinet fédéral, c'est qu'il n'en avait pas voulu, et au surplus il y avait la position la plus forte, par la majorité compacte qu'il commandait de la province de Québec. Il était en même temps député local pour le comté de Beauharnois, et il suivait la session en amateur.

Sir George était cette fois là, du nombre des passagers attardés. Il vint à nous et se mit à causer avec beaucoup d'entrain. Il en vint à nous parler de ses poésies ; il nous chanta même une de ses chansons, pas celle que tout le monde connaît :

O Canada, mon pays, mes amours.

mais une autre dont j'ai retenu ces deux vers :

Le léopard me tient poings et pieds
Liés

Il n'attendit pas nos compliments. Il nous déclara le plus sérieusement du monde qu'il avait toujours regretté de n'avoir pu cultiver son talent poétique. L'un de nous se hasarda à lui faire observer que l'homme d'Etat serait toujours une ample compensation pour la perte du poète.

Ce n'est pas, encore une fois, pour l'œuvre littéraire que les discours de Sir George Cartier doivent être lus, mais ils doivent être lus par tous ceux qui ont le culte du passé. Ceux-là trouveront un singulier charme à suivre la carrière d'un homme qui, par les qualités et même les défauts de sa nature, fut l'une des personnalités les plus attrayantes de son époque, et qui par sa sagacité, comme homme d'Etat, aurait fait sa marque en quelque pays que la providence l'eût placé.

WILFRID LAURIER.



LES IROQUOIS AU NORD-OUEST

Des Iroquois au Nord-Ouest, me direz-vous ; mais que font-ils dans cette galère ?

Comment une touffe de ces aborigènes a-t-elle été transplantée si loin du pays de ses ancêtres, au milieu de tribus étrangères à sa langue et à son caractère ?

Par quel hasard, des Iroquois sont-ils allés s'échouer dans cette région ? Telle est la question que s'est posée plus d'un voyageur ? Nous allons tâcher d'y répondre en quelques mots.

Avant la découverte de l'Ouest canadien, par le célèbre la Vérendrye, quelques bandes iroquoises avaient poussé leurs courses aventureuses jusqu'au lac Supérieur.

La terreur de leur nom s'était répandue au-delà même de la chaîne de nos grands lacs. Toutefois, il n'est fait aucune mention de leur présence à l'ouest du lac Supérieur.

Les Sioux, ce fléau de nos prairies, se chargeaient de continuer dans cette direction-là, l'œuvre d'assassins et de maraudeurs des Iroquois. Ces deux cruelles tribus méritaient de se compléter. Iroquois et Sioux, quels rapprochements de cruauté ? Que de souvenirs sanguinaires ils évoquent dans notre histoire. Il y aurait de quoi faire la fortune de plus d'un perruquier, avec les chevelures sanglantes, qu'ils ont portées à leur ceinture.

Dans le récit de ses voyages, Radisson rapporte qu'il rencontra quelques familles huronnes, près du littoral de la baie James. Elles s'étaient réfugiées dans cette contrée inhospitalière pour échapper aux poursuites de leurs implacables ennemis.

En 1664, ce même voyageur, revenait d'une expédition à la Baie d'Hudson. Il était accompagné de 700 sauvages et avait déjà atteint le lac Supérieur, lorsque ses compagnons de voyage découvrirent quelques canots iroquois. Une véritable panique s'empara d'eux. En dépit de leur grand nombre et des assurances les plus encourageantes de Radisson, la plupart des Kristinots rebrous-sèrent chemin, tant était grand l'effroi inspiré par cette cruelle nation.

Toutefois les Iroquois ne devaient arriver jusqu'ici, qu'après avoir été humanisés et adoucis par le christianisme et la civilisa-

tion. Nous avons bien assez à faire d'ailleurs de nos Peaux-Rouges, sans en emprunter de l'est. Tous les printemps, la compagnie de la Baie d'Hudson expédiait une flottille de canots, chargés de marchandises destinées à la traite de l'Ouest.

Le lieu du départ était Lachine. Sur la rive opposée se trouve le village iroquois de Saint-Louis. La compagnie avait là, sous la main, de rudes gaillards, qui s'y entendaient à la rame et aux mille secrets de la vie de voyageurs.

Elle n'eut garde de dédaigner une aussi belle aubaine. Les premiers Iroquois qui visitèrent la Rivière Rouge, furent donc des rameurs au service de la compagnie. Jusqu'en 1835, cette dernière ne les utilisa que pour le transport de ses marchandises.

A cette époque, elle s'avisa de les employer comme chasseurs dans les prairies.

Elle choisit avec soin au village de Saint-Louis un parti d'environ 40 jeunes sauvages, réputés pour leur bonne conduite et leur habileté comme chasseurs, pour être l'élite de l'endroit. Ils remontèrent en canot jusqu'au lac Winnipeg et de là, se dirigeant sur la branche nord de la Saskatchewan, ils atteignirent le célèbre fort des Prairies.

Ils furent accueillis cordialement par M. Rowand, facteur en chef du district.

Après avoir été pourvus de fusils et de munitions, ils furent expédiés dans diverses directions. Les uns allèrent chasser sur la rivière Bataille ; d'autres sur la rivière la Biche, etc. Toute cette région abondait alors en castor. Aussi pendant leurs trois années de service, ces nouveaux chasseurs entassèrent bien des ballots de pelu dans les hangars de la compagnie. A l'expiration de leur terme d'engagement, ils résolurent de se fixer dans le pays et de faire la chasse à leur compte.

Ils se dirigèrent vers les montagnes Rocheuses, afin de se procurer un territoire de chasse éloigné des blancs. Ils remontèrent la rivière Athabaska, franchirent les premiers pics des montagnes Rocheuses et s'arrêtèrent en face du mont Millet. C'est là qu'ils se fixèrent. Cet endroit prit par la suite le nom de "Jasper." Ils vécurent longtemps comme les premiers chrétiens, mettant tout en communauté. Quoique éloignés de tout missionnaire, ils n'en continuèrent pas moins à pratiquer la religion catholique, en autant que les circonstances pouvaient le permettre. Dans leur voisinage, vivait la nation des Sikanais. Ils épousèrent leurs filles, à la mode du pays, en attendant qu'ils pussent faire bénir leur union par un prêtre.

Des Métis cris vinrent grossir leurs rangs. La langue de ces derniers, la plus répandue alors dans cette partie du pays, fut adoptée par la nouvelle génération. Le chevreuil, l'ours et la biche des montagnes constituaient leur principale nourriture. Comme ces animaux sauvages étaient nombreux, ils vécurent heureux dans leur isolement, ne regrettant qu'une chose, l'absence de missionnaire.

En 1845, le P. De Smet, S. J., passa l'hiver au lac Sainte Anne, où il reçut l'hospitalité du révérend M. Thibault. De bonne heure au printemps, il partit en traîne à chien, accompagné de deux Métis, en route pour la rivière Colombie, où il désirait établir des missions. Chemin faisant, il s'arrêta à Jasper. Les Iroquois l'accueillirent avec joie. Il en maria et baptisa un bon nombre et les encouragea à conserver soigneusement leurs pratiques religieuses.

Dix ans après, le P. Lacombe partait du lac Sainte-Anne pour se rendre à Jasper. Le trajet fut des plus pénibles et dura neuf jours. Ces pauvres Iroquois le reçurent les larmes aux yeux et au milieu de vifs transports d'allégresse. Ce zélé missionnaire demeura quinze jours au milieu d'eux, exerçant le saint ministère. Il déclara souvent depuis, qu'il ne fut nulle part aussi édifié des bonnes dispositions des sauvages qu'à Jasper. Il rencontra quelques-uns des fondateurs de l'établissement, qui avaient émigré du village de Saint-Louis. Le dernier survivant de cette première souche se nommait Joachim. Il conserva comme de précieuses reliques, jusqu'à son dernier soupir, un livre de prières en iroquois et quelques autres objets de piété qu'il avait emportés de la province de Québec. Après le premier voyage du P. Lacombe, les missionnaires continuèrent à les visiter tous les ans. Ils ne réussirent point toutefois à se construire une église ou une école. Ce fut cette raison qui les détermina à abandonner les montagnes pour s'établir près de la mission du lac Sainte-Anne. Leur petit groupe ne s'est pas aussi bien conservé dans la plaine que sur la montagne. Ils se sont dispersés. Les uns ont pris la direction de la rivière Athabaska, d'autres celle de la rivière la Paix. Une partie s'est fixée à Saint-Albert et le reste est demeuré à Sainte-Anne. La langue française et la langue crise ont remplacé celle de leurs ancêtres paternels. Les caractères distinctifs des Iroquois sont presque perdus chez leurs descendants. Ils ne constituent plus une bande à part. Ils se sont greffés au tronc cris qui les a absorbés. Les deux principes constitutifs d'une race, la religion et la langue, sont les mêmes pour les Iroquois comme pour les Cris. Dès lors, il n'existe plus de raison de distinguer entre eux.

Il est un enseignement qui ressort de la destinée de cette petite bande.

L'enfant trouve dans les accents de sa mère une suave mélodie dont il ne peut se défendre. C'est la langue de la mère qui finit presque toujours par s'imposer et prévaloir au sein de la famille. Après la religion, la langue est le plus puissant rempart d'une nation. Elle ne saurait s'en laisser dépouiller impunément. Une fois ce rempart renversé, elle ne tarde guère d'ordinaire à s'étioler, se dissoudre et s'éteindre, absorbée par d'autres nationalités qui ont su mieux conserver cet élément de vitalité.

Les petits peuples donnent souvent des leçons que feraient bien de méditer de plus puissants qu'eux.

J'ai ouï dire de deux Iroquois, qui ont autrefois fait parler d'eux :

Le premier était un mécréant. A tort ou à raison on mettait à son débit une foule de méfaits. On l'accusait de rien moins que d'assassinats et de cannibalisme. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vivait de rapine. Un jour, un Cris le surprit à enlever de la viande d'orignal qu'il avait mise à sécher sur un échafaud. Il lui logea une balle dans la tête et son procès fut terminé.

L'autre était un brave Iroquois et un excellent chrétien. Il accompagnait un parti de voyageurs qui revenaient de la rivière McKenzie. Un soir, ils arrivèrent à une grande pointe fort boisée qui se prolongeait dans un petit lac.

L'un des voyageurs insistait pour passer outre et aller camper plus loin, prétendant qu'à diverses reprises, les voyageurs avaient vu l'un des leurs dévoré par un monstre quelconque. On se moqua de lui, bien entendu. Toutefois les accents de conviction du narrateur et la présence de cette sombre forêt avaient un peu refroidi leur courage. On fit un bon feu et bref on s'endormit. Quelques heures après, nos voyageurs furent brusquement éveillés par l'apparition d'une énorme bête qui, s'élançant sur l'Iroquois, l'entraîna au fond du bois.

Au lever du soleil, ses compagnons firent d'inutiles recherches. On n'entendit plus parler de notre homme. Il paraîtrait que c'était le troisième voyageur qui disparaissait de la sorte. Les racontars de légendes merveilleuses eurent beau champ. Chacun avait sa théorie.

Quelques années après, un chasseur abattit dans ce bois fatal, un grizzly d'une taille extraordinaire.

Personne ne douta depuis que ce ne fût là le ravisseur nocturne des voyageurs attardés à ce bois.

Saint-Boniface, 19 décembre 1893.

L. A. PRUD'HOMME.

FABLE

LE RENARD DEVENU CHARLATAN.

Un renard, à bout de ressource,
Voyant tous ses plans échouer,
Imagina que le gibier
Vers lui se rendrait à la course,
S'il pouvait seulement se faire médecin.
La bagatelle d'un diplôme
Fut l'affaire, pour lui, d'un faux et d'un larcin.
Il s'annonce aussitôt comme l'auteur d'un baume
Qui guérissait de tous les maux.

Il n'en fallut pas plus. On vit les animaux,
D'au loin, de toutes parts, venir en nombre immense,
Pour en faire l'expérience.
Le renard, du haut d'un tréteau,
Les haranguait. Rien de plus beau !
" Messieurs, leur disait-il, c'est une œuvre divine ;
Car j'ai reçu de Dieu le don de médecine ;
Je guéris infailliblement,
Et soigne gratuitement !
Les pauvres, les petits, voilà ma clientèle.
Quant aux gros animaux, j'ai la peine mortelle
De refuser de les soigner ;
Car, ayant de l'or pour payer,
Ils peuvent s'adresser aux docteurs ordinaires
Qui travaillent pour honoraires."

Écartant ainsi le danger
Que les gros et les forts vinssent le déranger,
Le bandit, à cœur joie, exploitait ses victimes :
Les dindonneaux, les agnelets,
Les poules, les coqs, les poutets,
Bêtes faibles, pusillanimes,

Qui ne comprenaient point les trucs de ce brigand.
 Il les introduisait dans des chambres secrètes,
 Et les croquait le plus souvent,
 Allant dire à la foule, en paroles discrètes,
 Qu'il les gardait à l'hôpital,
 Pour guérir tout à fait leur mal !
 Mais pour entretenir courage et confiance,
 Pour empêcher la méfiance,
 Il en laissait sortir quelqu'un, de temps en temps,
 Trop maigre et trop dur pour ses dents !

Humains, n'est-ce pas là l'image
 Des faux médecins, parmi vous,
 Qui font un si cruel ravage
 De votre vie et de vos sous ?

Quel est donc ce penchant d'éternelle sottise
 Qui vous fait vous jeter dans la gueule des loups ?
 Ces vilains charlatans, faut-il qu'on vous le dise ?
 Ne connaissent rien, moins que rien !
 Vous guérir, ils s'en moquent bien !
 Ils vous dupent toujours, et souvent ils vous tuent !
 Quand des guérisons s'effectuent,
 C'est l'affaire d'un pur hasard
 Où le baume n'a point de part.
 Ces coquins-là s'en attribuent
 Tout le mérite et l'avantage,
 On vous embête davantage.
 De plus en plus sots vous voilà !
 Et c'est toujours, toujours votre argent qui s'en va !

L'Abbé F. X. BURQUE.

LE ROLE DE LA COULEUR EN ART

Les poètes de l'antiquité ont rarement parlé de la couleur. Est-ce à dire, ainsi qu'un savant l'a prétendu de nos jours, qu'ils ne connaissaient d'autres teintes que celles qu'ils citent? Il est difficile de l'admettre.

Si ces poètes, dans leurs descriptions, ne s'arrêtent non plus aux couleurs qu'aux accessoires, en cela ils suivent simplement les règles du grand style. Pour eux, avant tout, il y a l'ombre ou la lumière, le clair ou le foncé, l'éclatant ou le sombre; la couleur est un auxiliaire du style; elle concourt à l'harmonie ou à la force de la phrase.

Avec le blanc et le noir, Homère, par exemple, cite incidemment le bleu dont il revêt la déesse. Il dira une *noire* mort, une *noire* fontaine. Dans la description du bouclier que Vulcain remet à Thétis pour son fils Achille, on lit, à propos du motif gravé par le divin ouvrier: "Le fossé dont il l'entoure est d'un métal *obscur*, la haie d'étain *blanchâtre*." Plus loin: "il grave un troupeau de bœufs à la tête élevée; les uns sont *d'or*, les autres d'un *sombre* métal."

Comme on le voit, lorsque le poète indique deux teintes, il les place en opposition; à côté d'une teinte claire il en oppose une foncée. La phrase a-t-elle moins d'éclat? Au contraire, et elle gagne en force. Ce n'est donc point la bigarrure des couleurs, le chatolement des demi-teintes qui fait le coloriste.

En peinture de même qu'en littérature, on peut donc être coloriste tout en se limitant à une grande sobriété de palette. Le plus grand coloriste de la Renaissance, Le Titien, n'employait que quatre couleurs.

Mais il est un point de la physiologie de la couleur, que les artistes de nos jours tendent à méconnaître de plus en plus. Il ne faut pas chercher uniquement dans la couleur la sensation qu'elle produit sur l'organe de la vue; l'artiste doit se préoccuper surtout de la sensation morale qu'elle fait naître.

Il y a dans la couleur une variété de sentiments, une richesse d'idéal que l'expérience, à défaut d'enseignement ou de culture esthétique, arrive à discerner, à classer, et dont l'emploi raisonné,

logique concourt à amplifier, à renforcer la note *impressive* ou caractéristique du sujet.

La couleur a sa personnalité propre, son langage à elle, son caractère individuel. Ses tons sont gais ou sévères, tendres ou énergiques, neutres ou dramatiques, profanes ou religieux. Le peintre n'est donc point libre d'adopter telle ou telle banalité selon sa fantaisie ou son caprice. N'est-il pas rationnel que l'esprit de la couleur soit en complète parité avec celui du sujet, que le sentiment de la couleur s'incarne dans le sentiment natif de la composition ou du personnage, de manière à unifier le style de l'œuvre, à le renforcer encore? Il faut que la palette serve d'auxiliaire au crayon; le langage de la couleur venant compléter, amplifier celui des traits, l'artiste obtient ainsi, dans la mesure de sa force, la plénitude d'effet, d'action *impressive*.

On comprend dès lors que si, comme on en voit beaucoup d'exemples, la *tache* n'est point dans le caractère propre du sujet, il y a déviation, par conséquent amoindrissement de force et d'effet, ou encore infusion de sensations autres que celles que l'on veut rendre et produire.

Tel tableau où l'artiste a voulu donner à son personnage principal l'accent de l'énergie, a atteint son effet dans les traits de la physionomie, mais une palette efféminée, à teintes voyantes, amoindrit considérablement l'expression, le caractère cherché. Cette disparité, cette dissonance apparaît principalement dans les tableaux religieux. L'emploi de couleurs profanes annihile complètement le sentiment inné du sujet, dans la plupart des compositions de nos artistes modernes. Il est vrai que, lorsqu'on ne sait plus s'agenouiller, il devient malaisé de toucher à des conceptions religieuses.

Parmi les maîtres de la Renaissance qui ont cherché à émouvoir autant par la magie de la palette que par l'accent de leur crayon, plusieurs n'ont su faire vibrer qu'une corde et le même soliste se retrouve indifféremment, quelle que soit la nature du sujet.

Le Corrège, entre autres, ce virtuose de la lumière, a peint les clartés vives avec des oppositions douces. Il séduit, charme le regard; sa note est suave, soit, mais elle n'a point la grandeur qui frappe et porte au recueillement. Dans le religieux sa palette est teintée de profane.

Il n'en est pas de même du Titien. Son pinceau, dans les sujets profanes, a des tons chauds et sensuels. Tel son tableau des *Grâces* de la galerie Borghese. La gamme change quand il peint un tableau religieux; elle a une allure grave, une intonation solennelle, ainsi qu'on peut le voir dans son admirable *Assomption*, de Venise.

Dans ses portraits de haute physionomie, Le Titien nous saisit autant par le tempérament large, puissant et sobre à la fois de sa palette, que par l'aspect noble et digne des personnages. Les deux facteurs, le trait et la couleur, concourent au même effet; ainsi le maître atteint au sentiment du grand. C'est un coloriste dans la véritable et complète acception du mot.

Est-ce que l'incomparable *Madone Saint-Sixte* aurait ce sentiment grave, mystique et doux, que le tableau possède réellement, si Raphaël eût adopté des couleurs voyantes pour la robe de la Vierge, au lieu du bleu foncé?

Que penserait-on d'un moraliste, d'un philosophe qui, pour prêcher une doctrine austère, se présenterait aux foules vêtu d'une tunique de satin rose clair? Assurément, on ne lui trouverait pas un air bien sérieux. Pourquoi, alors, représenter la figure auguste du Christ de cette façon? L'adoption de couleurs de boudoir pour peindre des sujets sacrés, n'est-elle pas une offense à nos sentiments de vénération? La vue de tels tableaux éloigne forcément toute idée de recueillement.

Une erreur commune est d'attribuer le titre de coloriste au peintre qui a une certaine magie de palette, qui arrive à ses effets chromatiques sans être guidé par une méthode rationnelle et encore moins par l'esthétique de son art.

Celui-là est vraiment coloriste qui sait approprier sa palette, ses teintes au sentiment, à l'esprit du sujet qu'il traite; qui place des tons graves là où il faut du grave, des tons gais où le gai est de mise, et des tons religieux où le religieux est de nécessité.

Les coloristes se divisent aussi en deux classes: les coloristes d'ensemble, les coloristes du morceau.

Dans sa jeunesse, Véronèse est coloriste du morceau: il s'abandonne à l'effusion de la tache, sa peinture est une mosaïque.

Les œuvres de l'âge mûr, du maître vénitien, sont d'un art plus concret. De même que dans la composition, on y trouve l'unité dans l'ordonnance et l'action des couleurs. Les détails ne sont plus à l'emporte-pièce, la tâche du pinceau se réduit à deux ou trois tons, les valeurs se fondent dans l'effet d'ensemble; l'orchestration, en se simplifiant, s'harmonise; la fanfare est devenue un hymne.

L'artiste est devenu coloriste d'ensemble, mais sa palette n'a pas le sentiment du mystique, elle reste profane.

Le Sanzio lui-même, jusqu'à ce que l'on est convenu d'appeler sa troisième manière, n'a pas toujours su changer de palette à propos, mais il est coloriste d'ensemble.

Pour trouver un coloriste complet, dans toute l'acception du

mot, il faut aller à la Chapelle Sixtine. Si l'on veut bien nous y suivre, on verra comment ce *scalpellino* comprenait le rôle de la couleur.

Toute âme artiste qui pénètre dans ce merveilleux sanctuaire, éprouve ce sentiment que l'on ressent quand, après l'audition d'un instrumentiste quelconque, l'on entre dans une cathédrale au moment où l'orgue inonde le parvis de ses accords magistraux. La voix de l'instrument sacré, l'hymnode par excellence, rend tous les accents ; elle ne contient pas qu'un chant, elle les renferme tous.

Ainsi, à la Chapelle Sixtine, la palette de Michel-Ange alterne du doux au grave, du tendre au sévère, du simple au solennel, du profane au religieux, sans qu'une note discordante détonne dans cette immense orchestration. Par d'habiles transitions, le maître passe des teintes claires, argentées, aux banalités les plus vigoureuses ; du vibrant au terne ; du ténu au diapason le plus nourri que la palette puisse fournir, sans que l'artiste délaisse le pinceau pour la truelle de certains peintres, obligés de recourir aux empâtements. Partout la même netteté de touche. Du reste, la peinture murale ne permet guère le renfort des couches.

Le secret du peintre de la Genèse et des Prophètes consiste dans la juste répartition de la lumière, l'habileté des oppositions.

Certes, on peut dire qu'il est un coloriste d'ensemble, ce peintre qui, sur l'immense voûte de la Sixtine, a distribué les tons de sa palette à plus de 300 figures, dont 58 tableaux, sans compter le fond architectonique peint aussi ; qui a su atteindre à cet accord général, à cette parfaite eurhythmie. Ce peintre était un coloriste d'ensemble guidé par un sentiment harmoniste des plus fins. Quel entendement savant, quel goût parfait dans cette ordonnance de couleurs, cette combinaison de tons !

Partout règne un juste équilibre dans la relation des valeurs. Avec une sage réserve, l'artiste place les teintes vives ayant pour but d'animer les plans sombres ; avec art il introduit les nuances intermédiaires servant à unir les notes opposées.

Le violet domine au centre ; cette teinte convient éminemment au caractère religieux des sujets bibliques qui occupent cette partie de la voûte ; elle s'allie avec les tons carnés des nus intercalés autour ; son effet calme, sa valeur pour ainsi dire neutre, laisse leur intensité, leur vigueur aux notes graduellement montées des figures qui s'éloignent de l'axe.

Pour que les plans violacés ne s'alourdissent point sur le fond gris du plafond et le ciel des tableaux, le maître a eu soin d'y semer quelques points vibrants, mais avec une sage retenue, pour ne point

déranger la gradation chromatique. Il aide à la simulation de la voûte en plaçant les Sybilles et les Prophètes sur fond clair, et, sur fond sombre, les sujets en bordure garnissant les tympans.

Tout est donc senti, réfléchi et disposé avec un art impeccable dans cette immense orchestration de couleurs. Michel-Ange a prévu les effets de la réaction des teintes par leur contact; l'apport, dans sa variété d'intensité, de la lumière ambiante, et a donné à chaque figure sa valeur relative dans la chromatique, sans perdre de vue le caractère individuel du sujet.

En effet, le rôle de la couleur, chez les individualités est des plus frappants.

Aux Genèses, les différentes figures des Créateurs sont drapées de violet. Cette note avec le bleu foncé est la plus calme; elle implique la sérénité. Le bleu ne pouvait être choisi, car il eût été trop lourd sur le fond gris du ciel et sans liaison avec les teintes de l'entour.

Le violet se répète dans la tunique de Jérémie, Une note à effet, sollicitant le regard, eût diminué l'expression de douleur intérieure du Prophète des *Lamentations*.

La même teinte convenait à l'herméneutique Isaïe. Elle se retrouve dans la draperie inférieure de la figure de Daniel, mais en raison de l'âge du jeune Mage de la Cour de Babylone, le peintre le vêt d'une stole d'un bleu clair; une écharpe jaune sert de note de liaison.

La tunique de teinte grise, au ton mat, de Zacharie est rehaussée par en haut d'un tissu grenat à effet riche; le bout des manches est or. L'intermittence des touches, les clartés coupant les teintes sourdes donnent un miroitement de vie à la physionomie tranquille du fils de Barachie, plongé dans la lecture de son volumen.

Joël lit avec une passion de plus que Zacharie: celle de l'analyse. Le sujet frappe par le sentiment d'investigation et de concentration qui se lit dans ses traits. L'activité du cerveau est prodigieuse chez l'Oracle livré à son travail de théopneustie. Le manteau violet jeté sur ses épaules est nuancé de rouge; cette variante, d'un effet légèrement dramatique, renforce et anoblit, pour ainsi dire, le sentiment que reflète la physionomie.

Ezéchiël a appris les abominations et la grande prostitution qui sont en Israël. Le prophète est sous le coup d'une véhémence indignation. L'artiste donne à ce sentiment un caractère sacré; il vêt le personnage d'un manteau d'un rouge puissant, qui lui donne un caractère hautement sacerdotal.

Pour les Sibylles la couleur a de même un sentiment en convenance avec celui intime du sujet.

Le costume de la Lybique a un cachet exotique un peu étrange;

la note exotique est rehaussée de la teinte de la draperie, d'un ton orange nuancé de rouge.

La vieille Déiphobée, conductrice d'Enée, a une tunique d'un ton effacé, violacé. C'est trop neutre, trop pâle pour la chaude coloration des chairs et le fier caractère des traits du visage. Une draperie vieil or tombe des épaules sur les genoux en plis abondants; dès lors, l'accent altier de la prêtresse de Python devient encore plus dominateur.

Née au pays chéri des Muses, la fille de Phémonée, la vierge delphique, est une radieuse image digne d'être célébrée par la lyre d'Orphée. La jeune et ravissante Pythie, dont la brise de l'Olympe a caressé les cheveux, est vêtue d'une tunique au ton de bronze; une riche étoffe mordorée se drape sur les genoux. L'artiste fait une concession à la jeunesse, mais aucune note profane ne vient dénaturer le sentiment de chasteté dont le sujet est comme imprégné.

Hérophile, jeune aussi, est d'une beauté plus superbe que la Delphica; elle est digne de figurer parmi les déités chantées par Homère. Formes, pose, costume, tout en elle sourit l'harmonie et rappelle l'Archipel qui entendit les doux sons de la lyre d'Amphion. Le vêtement de l'Erythréenne est de violet clair nuancé de rouge; teinte qui tranche à peine sur le carmin de la peau; exempte de tire-l'œil, elle ne dérange point l'expression calme et sérieuse de l'Oracle féminin. Seule, une draperie jaune se moule sur les genoux et descend en ondes jusqu'à la cheville. Mais c'est une note incidente, utile dans la gamme symphonique; la note dominante, majeure, est le violet.

La pythonisse élamite, Sambèthe, est vieille, voûtée, décrépète. Une draperie grisâtre encapuchonne la tête, s'entrecroise sur la nuque et tombe en arrière en prenant une teinte plus robuste. La tunique talaire, d'un vert assombri, descend en plis abondants; par l'effet d'un jeu de lumière l'étoffe a, sur le devant des genoux, un miroitement nacré. Ce sont des teintes vieilles, neutres, appropriées à l'âge et au caractère de la fatidique Pèisicha.

C'est ainsi que Michel-Ange, dans la Chapelle Sixtine, réunit les trois tempéraments: de coloriste de conception, de coloriste religieux et, individuellement, de coloriste de sentiment.

Que d'enseignements pour nos artistes modernes, renferme cette œuvre géniale, réunissant la sublimité de la pensée, la perfection du dessin, la beauté de la composition et l'excellence du coloris; mais ce ciel de l'art est si haut pour eux, si au-dessus de leur terre à terre qu'ils dédaignent d'élever leurs regards vers ce merveilleux firmament.

EUG. AUBERT.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

X

La féodalité en Canada.—Les seigneurs au château Saint-Louis.—Foy et hommage.—Abolition de la tenure seigneuriale.—Le juge Würtele, dernier seigneur canadien admis à la foy et hommage.—Les archives féodales de Québec.

L'institution du régime féodal en Canada, dans la mesure restreinte voulue par Louis XIV (après l'abolition de la compagnie des Cent-Associés et de la compagnie des Indes Occidentales), fut un bienfait pour la colonie et un des dons précieux que nos ancêtres durent au génie et à la sollicitude du grand roi.

Il est à l'honneur de notre race de dire que les seigneurs franco-canadiens ont été fidèles à remplir envers leurs censitaires les obligations imposées par la volonté royale, et que, sous l'ancien régime, ils n'ont jamais abusé des prérogatives dont ils étaient revêtus. Ceux qui, à cette époque, négligèrent de favoriser la colonisation et n'eurent pas de censitaires, virent leurs titres annulés et leurs seigneuries passer en d'autres mains. (2)

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre, novembre, décembre 1893 et février 1894.

(2) " Dès l'origine, les terres propres à la culture qui bordent le Saint-Laurent avaient été divisées en seigneuries de plusieurs lieues de superficie, et concédées aux colons qui, par leurs états de service militaire ou par leur naissance, en étaient jugés dignes, à la charge par eux d'y établir, sous un certain délai, un nombre déterminé de colons tenant feu et lieu, et d'y bâtir un moulin pour moudre les grains de leurs censitaires.

" A défaut par le seigneur de remplir ces conditions, il était déchu de son droit, et la seigneurie était réunie au domaine royal.

" Ces obligations imposées aux concessionnaires de seigneuries, contribuèrent grandement à accélérer les défrichements de la colonie. Les seigneurs, dans le but de conserver leurs privilèges, se transformaient en autant d'agents de colonisation ; car, si les colons faisaient défaut dans leurs domaines, il leur fallait de toute nécessité en faire venir eux-mêmes de France. C'est ainsi que la plupart de nos seigneuries ont été établies. Les régiments licenciés dans la colonie à divers intervalles ont aussi fourni un contingent considérable tant de seigneurs que de censitaires. "—S. Lesage.—*La Province de Québec et l'Émigration européenne.*

Voici, en résumé, ce que fut la tenure seigneuriale en Canada pendant près de deux siècles :

“ Le roi tenait en dépôt, pour le besoin de ses peuples, des terres appelées le domaine du roi. La distribution de ces terres demandait un système administratif quelconque : le roi, pensant avec raison qu’il était expédient de disséminer sur la surface du nouveau pays un nombre d’hommes intelligents et actifs chargés de le faire établir moyennant un intérêt à eux accordé dans les progrès de ces établissements, choisissait des agents auxquels il octroyait une étendue de terre suffisante pour y fonder une petite colonie ; il les obligeait à s’y fixer, et à cette fin il était permis à ces agents de se choisir, chacun dans les limites de son agence, une terre pour son usage exclusif (*origine du domaine privé*).

“ Le roi désirant s’assurer l’obéissance de ses agents à ses ordres leur ordonnait de venir de temps à autre lui en faire le serment (*origine de la foi et hommage*).

“ Le roi voulant veiller à l’établissement du pays et pouvoir facilement se procurer les renseignements nécessaires sur le progrès de la colonie, obligeait ses agents à lui fournir ces renseignements (*origine de l’aveu et dénombrement*).

“ Pour empêcher que l’intérêt créé en faveur des agents dans la chose commise à leurs soins ne fût changée par eux en moyen de spéculation, le roi exigeait qu’au cas de vente de l’investiture, il lui serait payé un cinquième du prix d’achat (*origine du quint*).

“ Pour empêcher que les agents ne malversassent en refusant de faire établir, en vendant, en exigeant des redevances trop onéreuses ou prohibitives, le roi leur ordonnait de concéder à tout venant à un taux connu de tout le monde (*origine de l’obligation de concéder aux redevances accoutumées sans exiger aucune somme d’argent ni autres charges*).

“ Comme des moulins à moudre les grains étaient nécessaires au maintien de la colonie et que les colons se trouvaient trop pauvres pour en ériger, le roi ordonnait aux agents d’en construire, et pour leur rendre cette obligation moins onéreuse, il forçait le colon à fréquenter exclusivement le moulin de l’agence à laquelle il appartenait à un taux fixe de mouture (*origine de la banalité*).

“ Le roi voulant rémunérer ses agents des troubles et impenses de leur gestion leur permettait de prélever sur chaque colon en faveur duquel avait lieu telle gestion une redevance annuelle affectée sur chaque arpent superficiel de terre concédée. En affectant ainsi la redevance annuelle sur chaque arpent octroyé, le roi avait en outre en vue d’induire les colons à n’acquérir que la quantité de terre qu’ils pouvaient mettre en valeur (*origine des rentes*).

“ Le roi voulant faciliter la gestion de ses agents et faire contracter aux colons les habitudes sédentaires du cultivateur, en décourageant les mutations fréquentes, obligeait les tenanciers à payer aux agents un douzième du prix de chaque vente de terre (*origine du cens comportant droit de lods et ventes*).

“ Enfin, pour inspirer le respect dû aux intermédiaires obligés entre le roi et son peuple, les Actes Royaux appelaient ces agents Seigneurs, les faisant, suivant leurs capacités et les circonstances, dispensateurs de la justice, (1) qualité qui en vertu des coutumes investissait de certains droits honorifiques (lucratifs quelquefois) celui qui en était revêtu. ” (2)

Les arrêts, édits, ordonnances et coutumes qui régissaient la tenure seigneuriale en Canada sous le régime français continuèrent d'être la loi du pays sous la domination anglaise. Les seigneurs anglo canadiens étaient tenus de rendre foi et hommage lige au château Saint-Louis, à Québec, comme sous l'ancien régime, et avec le cérémonial antique adopté ici au dix-septième siècle : *se mettant à l'instant en devoir de vassal, genouil en terre, teste nue et sans espée ny esperons*. Quelques uns d'entre eux—cette formalité accomplie—se crurent quittes de toutes autres obligations. Ils oublièrent qu'ils n'étaient en réalité que des fidéi-commissaires, refusèrent de concéder leurs terres à tout venant pour une rente annuelle *n'excédant pas deux sols par arpent superficiel*, comme ils y étaient tenus, et affectèrent de se considérer comme propriétaires absolus des terres comprises dans leurs fiefs ou seigneuries. C'est ainsi que les *loyalistes* anglais qui traversèrent la frontière lors de la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis, afin de rester sujets britanniques, se trouvèrent en présence de seigneurs anglo-canadiens qui les exploitèrent et leur vendirent des terres à des prix excessifs.

Ces abus commençant à se produire même chez les héritiers ou acquéreurs des anciennes seigneuries, et l'interprétation donnée aux lois féodales par les tribunaux anglo-canadiens tendant à opprimer les censitaires, nos législateurs décidèrent d'abolir, dans des conditions équitables pour tous, cette institution de la tenure seigneuriale qui, dans la pensée de ses auteurs, n'était qu'une organisation colonisatrice. (3) Cet événement historique s'est accompli en 1854, sans

(1) En 1714, le roi défendit d'accorder à l'avenir des seigneuries en justice. —E. G.

(2) *De la Tenure Seigneuriale en Canada, et Projet de Commutation*, par J.-C. Taché.—Québec, 1854.

(3) “ La législation ancienne du Canada, disait M. Chauveau en 1853, n'est autre chose qu'un projet de colonisation. ”

soulèvement populaire, sans perturbation sociale, par les seuls moyens constitutionnels mis à la portée des citoyens ; et c'est encore là un fait qui est à l'honneur de nos populations. (1)

Sous le régime français, la foi et hommage devait être rendue, à moins de dispense, au château Saint-Louis, devant l'intendant de justice, police et finances. Sous le régime anglais, elle fut rendue, d'abord au château Saint-Louis, puis, après l'incendie du château en 1834, à l'Hôtel du Gouvernement, soit à Québec, soit à Montréal, le vassal étant, dans chaque cas après le 23 janvier 1834, dispensé, " pour cette fois seulement, " de se présenter au château Saint-Louis, à Québec.

Le gouverneur-général recevait la foi et hommage pour le roi, et procès-verbal de cette formalité—avec indications et déclarations relatives à la seigneurie du vassal—était inscrit dans un registre spécial, comme sous l'ancien régime.

Le dernier acte de foi et hommage fut rendu à Québec, à l'Hôtel du Gouvernement, (2) le 3 février 1854, devant sir William Rowan, administrateur, et en présence de l'honorable Lewis-T. Drummond, procureur-général, et de quelques autres, par Monsieur Jonathan-Sexton-Campbell Würtele,—aujourd'hui le juge Würtele de Montréal,—comme héritier des fiefs et seigneuries de Deguire ou la Rivière David et de Bourg Marie de l'Est, dans le district de Richelieu.

Les archives du département des Terres de la Couronne, à Québec, contiennent tous les actes authentiques de *foi et hommage* et d'*aveu et dénombrement* de la tenure seigneuriale en Canada. Monsieur T.-P. Bédard, qui a fait un catalogue raisonné de ces documents, s'exprime ainsi, au sujet des actes d'aveu et dénombrement :

" Le seigneur était tenu de fournir au roi ou seigneur dominant, l'aveu et dénombrement de sa seigneurie, quarante jours après avoir été reçu à foi et hommage. (Art. 8, Coutume de Paris.)

" L'aveu et dénombrement consistait en un acte notarié indiquant la situation du fief et ses dimensions, donnant la description du manoir et de ses dépendances, et faisant connaître les noms des tenanciers, les dimensions de leurs terres, avec les tenans et aboutissants, et tous les droits de cens et rentes qui sont dus.

(1) Lors de l'abolition de la tenure seigneuriale, en 1854, il y avait, en Canada, 220 fiefs, 160 seigneurs, et près de 72,000 censitaires. Le sol seigneurial avait un superficie de 12,822,503 arpents, dont environ la moitié était occupé.

(2) Ancien hôtel Payne, maintenant occupé par M. Morgan, Place d'Armes.

“ Les registres qui contiennent ces actes offrent de l'intérêt aux écrivains et aux chercheurs, en ce qu'on y trouve la description des maisons seigneuriales, généralement assez modestes, sauf celles des seigneuries de Longueuil et de Beaupré, et celle des Sulpiciens, dans l'île de Montréal, sous la domination française. Pendant la domination anglaise, tous les seigneurs portèrent foi et hommage, mais seuls les Sulpiciens fournirent un aveu et dénombrement de leur seigneurie. On y trouve les noms de tous les propriétaires de la ville de Montréal et des paroisses de l'île.”

En consultant les actes de foi et hommage de la période française de notre histoire, on retrouve beaucoup de noms de seigneurs qui sont restés en Canada après la conquête, (1) la plupart ruinés par la guerre, quelques uns retirés dans leurs moulins, vivant de la vie du peuple, et, comme lui, restant attachés au clergé devenu l'unique guide de la nation.

On prend plaisir, en parcourant les pages de ces précieux volumes, à lire les noms de ces personnages vaillants et modestes qui se rendaient jadis au château d'où étaient mouvans leurs fiefs, pour y reconnaître leurs obligations envers le roi et envers le peuple. Une copie de ces annales uniques dans le nouveau-monde se trouve au ministère de la statistique et des archives, à Ottawa.

ERNEST GAGNON.

(A suivre.)

(1) Faut-il dire : *Conquête du Canada* ou *Cession du Canada* ? Nous croyons que ces deux expressions sont également justes ; seulement la “conquête” date de la capitulation de Montréal (1760), tandis que la “cession” date du traité de Paris (1763).

LA BAGUE DE MARIE STUART

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

“ Toute faute sera explée des
ici-bas.” (GOETHE.)

I

A Trouville, par un beau soir d'été, deux promeneurs s'attachaient sur la plage. Ils causaient avec animation.

“ Vous n'avez pas de cœur, Lady Liliane ! ” soupirait Sir Edward Marstone, en repoussant vers la mer, d'un geste de colère, un coquillage que la marée montante venait de jeter à ses pieds.

“ C'est ce qu'on dit généralement aux gens qui vous opposent un refus, ” répondit Lady Lilian Dudley moqueuse. “ Du reste, je n'ai jamais prétendu que je possédasse un cœur. ”

“ C'est vrai ; votre bouche répète même volontiers que vous en manquez ; mais vos regards, en revanche, ont toujours l'air de dire : “ Tu n'as qu'à chercher ce cœur qui se dérobe et tu le trouveras. ”

“ Est-ce ma faute si vous interprétez mes regards de cette manière fantaisiste ? ” fit-elle avec malice.

“ Voyez-vous, mon cher, il ne faut pas essayer de comprendre une langue qu'on n'a pas apprise. Allons, c'est convenu : à partir d'aujourd'hui, je porterai des lunettes noires, afin de cacher mes yeux, ” ajouta Lady Liliane en riant, et elle était irrésistible quand elle riait.

“ Les lunettes noires seraient une grande perte pour ceux qui se sont déjà laissé brûler à votre flamme ; mais un véritable gain pour vos victimes de l'avenir, ” rétorqua Sir Edward de plus en plus irrité.

“ Bah ! à vous entendre, on croirait que je brise les cœurs à la douzaine comme madame Circé d'antique mémoire ! ”

“ Qui sait si vous n'êtes pas aussi dangereuse qu'elle ? ”

“ Puisque telle est votre idée, pourquoi donc m'approcher ? ”

“ Oui, pourquoi ?—Demandez-moi pourquoi le papillon vole toujours à la lumière ? ”

“ Parce que c'est un animal qui n'a que des instincts, tandis que l'homme est doué de raison.....Mais nous philosophons là depuis

un quart d'heure et devenons fort ennuyeux ! Que vous en semble ? Si nous causions d'autre chose ? ”

“ Comme vous voudrez ; je suis à vos ordres. Oublions donc que j'ai été assez maladroit ce soir, pour vous déplaire en osant vous parler mariage. ”

Sir Marstone venait en effet d'offrir son amour, son nom et sa fortune à la plus ravissante jeune veuve d'Angleterre, et elle avait refusé tout cela avec un rire moqueur sans essayer d'adoucir son refus par un mot de regret.

Elle prétendait que s'il lui fallait *sucrer* tous les refus de ce genre qu'elle avait à faire, il ne resterait plus dans le monde assez de sucre pour son usage particulier.

Lady Dudley était ce qu'on appelle vulgairement une coquette, et de la pire espèce, car sa conscience peu éveillée lui permettait de se jouer des cœurs avec une désinvolture révoltante. En général, les femmes ne comprenaient pas bien où résidait son charme invincible, car sa beauté échappait à toutes les règles de l'art.

Mais justement ce visage aux traits irréguliers, à l'expression vive et piquante ; ces grands yeux bruns à demi voilés par de longs cils, des cheveux blond argent, un teint nacré, une taille mignonne ; tout cela, jusqu'à la perfection des mains, exerçait une espèce de fascination sur ceux qui l'approchaient. A côté d'elle, on ne remarquait pas une belle ou imposante femme ; le quelque chose d'indéfinissable qui émanait de sa personne attirait tous les regards, toutes les attentions. Cependant sa réputation était restée intacte et si les méchantes langues, pour se venger de ses succès, aimaient à prononcer d'un air mystérieux à propos d'elle leur fameux : “ Vous savez, ma chère, on dit ceci, on dit cela, ” les choses n'allaient pas au-delà des limites de la flirtation et de la légèreté.

“ Puisqu'il faut aborder un autre sujet, ” reprit Sir Edward en jetant un regard sombre sur sa compagne, revêtue d'un élégant costume de plage dans le dernier goût parisien. “ Seriez-vous assez aimable pour m'en indiquer un qui eût le don de vous plaire ? ”

“ Parlez-moi de tout, sauf d'amour ! ”

“ J'espère bien pourtant qu'un jour vous le connaîtrez avec tous ses tourments, toutes ses angoisses, ce sentiment que vous raillez aujourd'hui ! Mais brisons-là.—Voyons, vous intéressez-vous au mariage de l'empereur de la Chine ? ”

“ Fort peu, c'est si loin de nous.—Un mariage en Angleterre m'amuserait davantage. ”

“ Tiens, cela me rappelle la grande nouvelle du moment ; mais vous devez la connaître déjà ? ”

“ Non ; je ne me souviens pas d'en avoir appris ces jours-ci. Au bord de la mer, j'ai pour principe de ne pas lire les journaux ; quant à des lettres, je n'en ai pas reçu depuis un siècle : il fait trop chaud pour écrire ! ”

“ Alors, il faut être particulièrement reconnaissant aux gens qui, en plein juillet, se donnent la peine de faire une action d'éclat ! ”

“ Quel est donc ce héros ? ”

“ Lord Primrose qui vient de se marier. ”

“ Ce n'est pas possible ! ”

Ce fut presque un cri de douleur qui échappa à Lady Liliane.— Un regard de triomphe brilla dans les yeux de son interlocuteur.

“ Ah ! vous êtes, comme moi, frappée du manque d'égards de Lord Primrose envers la société ? ” reprit-il en raillant. “ Comment, au lieu de nous annoncer ses fiançailles et de permettre à toutes les bonnes langues de la capitale de dire leur mot sur un sujet aussi important, il nous apprend simplement que la chose est faite, qu'il est marié. ”

Le plus riche et le plus galant des pairs de la Grande Bretagne qui avait su jusqu'ici passer à côté de tous les pièges sans s'y laisser prendre.—Votre surprise et votre *mécontentement* ne ni'étonnent pas ! ”

Lady Liliane avait repris tout son calme.

“ Et comment s'appelle l'habile magicienne qui a opéré ce miracle ? ”

“ La jeune Lady Primrose est une Miss... Mies... Attendez donc, j'ai oublié le nom. ”

“ Mais je dois avoir ici la lettre où mon oncle m'annonce cette nouvelle. ”

Sir Edward ouvrit son portefeuille.

“ Lady Primrose, ” répéta Liliane à demi-voix.

“ Oui, n'est-ce pas, cela paraît encore tout drôle ? ” fit Marstone en dépliant une missive à moitié froi-sée qu'il se mit à parcourir.

“ Tattersall... Opéra... la cour... ah ! m'y voici... ”

“ imagine-toi, mon cher ami, que Lord Primrose est venu hier nous surprendre tous avec la nouvelle de son mariage. ”

“ Quelque invraisemblable que cela puisse te paraître, cet homme qui a refusé la main de plusieurs princesses, vient d'épouser sans tambour ni trompette la fille d'un officier qui n'a que sa retraite pour vivre, et la cérémonie s'est accomplie dans une modeste église de village, sans les demoiselles d'honneur, les témoins et les cloches de rigueur. ”

“ Je me souviens fort bien pour ma part du capitaine Paër. Il

“était en même temps que moi dans les horseguards, homme accompli, camarade charmant, vrai gentleman que des difficultés de fortune forcèrent seules à donner sa démission.

“J’ai connu aussi sa femme, une Melville, la bonne Lady Clare. Comment est leur fille Esther ? Je l’ignore. Mais elle ne doit pas être la première venue pour avoir su gagner le cœur de Primrose.”

“Ainsi donc, vous entendez, Lady Liliane ? Miss Esther Paër.

“Esther,” répéta celle-ci comme dans un rêve.

“Et maintenant que dira le monde de cette nouvelle paire que personne ne connaît, qui n’a pas même été présentée à la cour ? Nous verrons. Pour en revenir au point de départ de tout ceci vous ne pouvez plus prétendre que le temps de la canicule n’apporte cette année aucun événement considérable.

“Mais qu’avez-vous, Lady Liliane, vous frissonnez ? Rentrons, croyez-moi.”

Elle prit, sans répondre ni protester, la direction de l’hôtel.

Au bout d’un moment, elle rompit le silence.

“Tout doit être en fête alors au château de Primrose. Vous savez, Sir Edward, que chaque recoin m’en est familier, et qu’en ma qualité de pupille du comte Primrose, j’y ai passé mon enfance et ma jeunesse jusqu’à mon mariage ? Ah ! comme elle était gaie, tante Mary, la mère de Charles, et que de jours heureux j’ai passés, près d’elle, dans le vieux château mystérieux, tout rempli de légendes. C’était le bon temps !”

Lady Liliane soupira. En évoquant ses souvenirs, elle en était arrivée à son mariage avec le vieux squire Dudley de Dudley Manor, événement qui avait paru providentiel à tous ceux qui s’intéressaient à la jeune orpheline sans fortune, mais qui avait été loin de lui apporter le bonheur... A cette époque-là Charles Primrose, le Lord actuel était à Oxford.

Après six années bien tristes, employées à soigner un mari toujours malade et jaloux, la jeune femme, délivrée par la mort de son tyran, s’était lancée dans le tourbillon mondain à corps perdu.

Elle habitait rarement sa maison de campagne qu’elle ne supportait qu’avec de nombreux invités et vivait de préférence dans son élégante villa de Londres ou chez des amis menant la même vie de plaisir qu’elle.—On la rencontrait dans tous les châteaux à la mode, un seul excepté, celui de Primrose.

Son tuteur et Lady Clare étaient morts et Lord Charles, jeune, célibataire, ne recevait que des hommes de son âge. Il était extrêmement timide dans la société des femmes et l’on croyait généralement qu’il ne se marierait pas.

Lady Lilian soupira de nouveau.

“ A quelles tristes pensées vous abandonnez-vous donc ? ”
demanda enfin Sir Edward.

“ Je songeais au passé ” répondit-elle vivement.

“ Ou à ce qui aurait pu être, ” fit-il sans paraître y toucher.

Mais Liliane avait compris.

“ Que signifie cette allusion ? ”

“ Rien, si ce n'est que maintenant les mots du Dante sont inscrits
pour vous sur la porte du château de Primrose : “ Laissez, ô vous
qui entrez ici, toute espérance au dehors. ”

“ Comme elle est misérable, votre vengeance ! ” dit-elle avec
mépris.

“ Vengeance ? Quel grand mot ! ”

“ Et que seraient donc vos taquineries, je vous prie, si ce n'est
l'amertume d'un refus mal accepté ? ”

“ Voulez-vous, Lady Liliane, que je recommence à vous parler
sur un autre ton, celui de la supplication ? ”

“ Ah ! non, par exemple. J'aime encore mieux votre ironie. ”
Marstone pâlit.

COMTESSE DE BALLESTREM.



LE DROIT PAROISSIAL

[Étude historique et légale de la paroisse catholique, de sa création, de son gouvernement et de ses biens. Commentaire raisonné du titre IX des Statuts Refondus de la Province de Québec—par P. B. Mignault, Conseil de la Reine, auteur du *Manuel de droit parlementaire* et du *Code de procédure civile annoté*. Montréal, C. O. Beauchemin & Fils, 1893.]

Le droit paroissial est, dans ce pays surtout, d'une importance majeure. La religion qui, grâce à Dieu, est encore et sera toujours, nous l'espérons, l'élément dominant de notre organisation sociale, a, dès l'origine, groupé les familles canadiennes à l'ombre du clocher, sous la conduite et sous les soins du curé. La paroisse a suivi le progrès de la civilisation, ou, plutôt, elle en a été le principal moteur et la pierre fondamentale. La colonisation n'a fait de progrès qu'en autant que les paroisses se sont formées et ont prospéré. C'est la paroisse qui nous tient unis ensemble et attachés au sol de la patrie ; elle est le boulevard de notre nationalité.

De cet état de choses découle, pour le légiste aussi bien que pour l'ecclésiastique, la nécessité de connaître à fond les lois qui concernent la formation et le gouvernement de la paroisse. Or, cette étude n'est pas facile. Les lois en question sont disséminées un peu partout, dans le droit canon, dans les anciennes ordonnances, dans les traditions et les usages, dans les statuts passés à différentes dates et dans les nombreuses décisions rendues par les tribunaux. Il importe donc de trouver un livre dans lequel ces éléments épars soient réunis et coordonnés en un traité complet, raisonné et pratique. Tel est l'ouvrage que vient de publier M. P. B. Mignault, à qui ses travaux sur le *Droit parlementaire* et sur le *Code de procédure* ont déjà acquis une juste renommée.

Dans sa préface, M. Mignault explique de quelle manière il a envisagé et traité son sujet, et il trace, en quelques mots, les grandes lignes du droit paroissial. Il avertit que, dans son livre, il n'est question que du fait et non de l'idéal, qu'il prend le droit paroissial tel qu'il existe, tel qu'on l'interprète et tel que les paroisses doivent l'observer, si elles veulent imprimer à leurs actes le caractère de la légalité. "Or, ces lois enseignent que la paroisse doit son existence à l'évêque, que la paroisse que l'évêque érige canoniquement est une véritable paroisse. Elles reconnaissent comme administratrice des biens de cette paroisse, une corporation à laquelle on donne le nom

de fabrique. Cette fabrique n'a que des pouvoirs limités. Elle ne peut accomplir des actes qui dépassent la portée de l'administration ordinaire qu'avec l'autorisation de l'évêque et des paroissiens.

“ La paroisse est propriétaire des édifices du culte, mais son droit de propriété n'est pas un droit illimité, absolu. Les paroissiens ont l'usage de ces biens pour l'accomplissement de leurs devoirs de religion, l'évêque en a la haute administration, et la fabrique est tenue de respecter, dans tous ses actes, les droits de l'un comme des autres.

“ A la tête de la paroisse se trouve un pasteur auquel on donne le nom de curé. Ce curé est le chef spirituel de la paroisse, sauf les droits de l'évêque. Dans le gouvernement des paroisses, il y a donc quatre éléments à considérer, l'évêque, le curé, la fabrique et les paroissiens.

“ Enfin, quand il s'agit de procurer à la paroisse les édifices dont elle a besoin pour l'exercice du culte, les francs-tenanciers prennent l'initiative de la démarche auprès de l'évêque ; ce dernier autorise la construction en question et des officiers de l'état interviennent pour donner effet au décret épiscopal. ”

Dans l'introduction, nous trouvons un résumé historique où l'auteur rappelle les principaux faits qui ont signalé l'établissement de l'Eglise catholique au Canada. Il s'applique particulièrement à expliquer la position de l'Eglise lors de la conquête et les garanties qui furent stipulées par les actes de capitulation à Québec et à Montréal, par le traité de Paris et enfin par les chartes politiques octroyées plus tard par l'Angleterre, en particulier par l'Acte de Québec de 1774.

Ainsi que l'indique le passage de la préface cité plus haut, M. Mignault a divisé son ouvrage en quatre parties, sous les titres suivants :

- Erection des paroisses ;
- Gouvernement et administration des paroisses ;
- Biens des paroisses ;
- Police des églises ;

Sous ces titres principaux l'auteur traite successivement des conditions dans lesquelles les missions, d'abord, puis ensuite les paroisses doivent se former et se gouverner ; de la nature et des effets de l'érection canonique et de l'érection civile ; des autorités chargées de l'administration de la paroisse, c'est-à-dire, l'évêque, le curé, la fabrique et les paroissiens ; de la dîme ; des droits et des responsabilités du curé ; de la tenue des registres de l'état civil ; de la composition du bureau de la fabrique, de l'élection des marguilliers,

des attributions et des devoirs du marguillier en charge, de la manière dont les biens de la paroisse doivent être administrés, et particulièrement de la construction et de la réparation des églises et presbytères, et enfin des règlements faits pour assurer le bon ordre dans les églises et les alentours.

Bien que le but de M. Mignault soit, avant tout, de faire un traité pratique de la matière, et d'indiquer simplement la législation en force sur chacun des points qui composent le droit paroissial, cependant il a soin de remonter aux origines de cette législation et d'en montrer le caractère et la portée, faisant ainsi un commentaire raisonné du texte de la loi d'après les principes du droit ecclésiastique et du droit civil. L'usage jouant un grand rôle dans le droit paroissial, l'auteur nous fait voir dans quelles circonstances ces différentes coutumes se sont établies et jusqu'à quel point elles se sont répandues et ont fait loi parmi nous. Il montre aussi, et ce n'est pas la partie la moins intéressante ni la moins utile de son ouvrage, la manière dont les tribunaux ont interprété ces lois et ces usages. Ainsi nous trouvons cités, et même quelquefois rapportés au long, les jugements rendus dans de nombreuses causes dont quelques unes sont restées célèbres, telles que celles *Cadot vs Ouimet*, *Martin vs Brunelle*, *Auger vs Labonté*, *Brown vs La Fabrique de Montréal*, etc.

En appendice, l'auteur a reproduit le texte du titre IX des Statuts refondus de la province de Québec. "Du culte religieux," et un choix des formules usitées soit dans la procédure à suivre pour l'érection des paroisses, soit dans l'administration des fabriques. Enfin, une table alphabétique et analytique des matières et une autre des causes citées dans le volume ajoutent encore à l'utilité de ce livre et facilitent grandement l'étude des matières qui y sont contenues.

Cet aperçu rapide, s'il ne suffit pas pour rendre justice complète au livre de M. Mignault, devra cependant, nous l'espérons, en faire comprendre l'importance et le mérite.

L'auteur a entrepris et mené à bonne fin une tâche difficile. Non seulement il fallait compiler et mettre en ordre tous les textes de lois épars dans nos codes et nos statuts, mais encore, le droit paroissial reposant, pour une grande proportion, sur l'usage établi, il fallait faire de nombreuses et laborieuses recherches pour se mettre au courant de tous ces us et coutumes. M. Mignault n'a pas failli à cette tâche.

Son livre est le plus complet de tous ceux qui ont été publiés jusqu'à présent sur le droit paroissial, et nous pouvons affirmer que

c'est l'œuvre d'un légiste éclairé, d'un érudit et d'un travailleur consciencieux. Aussi ne sommes-nous pas surpris d'apprendre qu'il a déjà reçu l'approbation et les éloges de membres très distingués du clergé. Les avocats et tous les hommes de loi ne devront pas faire un accueil moins favorable à ce livre qui est, ainsi que l'auteur le fait remarquer avec insistance, " purement et simplement et uniquement un ouvrage de droit. " Rien n'a été épargné pour le rendre utile à la profession légale. En disant que le *Droit Paroissial* de M. Mignault comble une lacune et qu'il a nécessairement sa place marquée dans toutes les bibliothèques de droit, nous ne voulons pas employer une formule banale mais exprimer une conviction bien sincère.

Ajoutons que ce volume sort des ateliers de MM. C. O. Beauchemin & Fils, et que, par conséquent, la partie typographique ne laisse rien à désirer.

JOSEPH DESROSIERS.

La gravure du pape Léon XIII publiée par la REVUE CANADIENNE de février est la reproduction d'une photographie du portrait envoyé par le Souverain Pontife à l'Université d'Ottawa.

C'est l'*Owl*, revue publiée par les élèves de l'Université, qui nous a fourni cette gravure.



CHRONIQUE DU MOIS

Pour tout cœur catholique et français, le grand événement du mois est la décision de la Sacrée Congrégation des Rites approuvée par le Saint-Père et déclarant Jeanne d'Arc Vénérable. La vierge de Domremy, inspirée de Dieu et fidèle à sa mission a vaincu l'étranger et rendu la France à elle-même, démontrant ainsi les vues providentielles de Dieu sur le royaume de France. N'est-il pas permis d'espérer que Dieu, par cet acte solennel de son Vicaire, veut encore marquer à notre ancienne mère patrie son amour de prédilection, malgré toutes les fautes dont elle s'est rendue coupable et en dépit de son ingratitude envers Lui? Si Jeanne, simple bergère de Lorraine a pu faire, grâce à Dieu et à sa foi vive, des choses si merveilleuses, que ne pourra pas, pour sa chère patrie, la Vénérable Jeanne et bientôt peut-être, sur tous les autels de la chrétienté, Sainte Jeanne D'Arc? L'héroïne a chassé l'Anglais envahisseur, à la Sainte de chasser le Juif et le sectaire qui deshonorant et mènent aux derniers cataclysmes la fille aînée de l'Eglise.

Sans doute, il ne faut pas exagérer l'importance de cette première sanction d'une mission que nous aimons à considérer comme divine. Ce n'est que l'introduction officielle de la cause en béatification. Tous les Vénérables de l'Eglise n'ont pas été béatifiés, mais on peut légitimement espérer que la mission de Jeanne D'Arc recevra cette consécration suprême.

On a beaucoup dit et toujours répété que Jeanne d'Arc avait été condamnée par l'Eglise. Aucun mensonge historique n'a eu plus de crédit. Or, il faut savoir que le célèbre Cauchon n'était qu'évêque nommé, et non sacré, que si le grand inquisiteur a cédé aux instances d'un tribunal ecclésiastique, poussé par les menaces de Bedford, il a assumé par sa lâcheté, une responsabilité toute personnelle et qu'enfin Jeanne a toujours réclamé, mais vainement, la juridiction du Pape ou du concile de Bâle réuni à ce moment.

La cause de Jeanne d'Arc a été introduite en Cour de Rome, non par le P. Captier, comme on l'a dit ces jours-ci, mais par un prêtre français du plus grand mérite, Monseigneur Termoz qui est en ce moment en Extrême-Orient. C'est à la demande de Monseigneur Dupanloup, que ce prélat a fait à Rome, les premières démarches

poursuivies depuis lors avec un zèle admirable par le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

Détail curieux : il s'est trouvé en France de nombreux adversaires de la canonisation de Jeanne d'Arc. Il s'est même trouvé un prélat archéologue pour soutenir que Jeanne d'Arc n'était pas un personnage historique.

Il faut excuser la folie et passer outre.

Il y a dans la mission de Jeanne d'Arc, des détails restés obscurs jusqu'ici qui montrent, jusqu'à l'évidence, le surnaturel dans sa mission. Ainsi le Mont Saint-Michel était la seule forteresse normande qui tint encore pour le roi de France, et c'est Saint-Michel que Jeanne d'Arc voit et entend tout d'abord, parmi ses voix, et elle annonce à Chinon qu'elle reprendra Orléans le 8 Mai, ne sachant même pas que cette date est celle de la fête qu'on célébrait au Mont Saint-Michel depuis longtemps, en souvenir de l'apparition de l'archange sur le rocher où devait s'élever l'abbaye-forteresse.

A ce propos nous trouvons dans le *Times* ce magnifique hommage rendu à Jeanne d'Arc :

“ Quand ce jour-là viendra, même ceux qui nient ou raillent les prétentions qu'a Rome de se prononcer sur de telles matières, reconnaîtront que peu de figures plus nobles ont été jamais offertes à la vénération de leurs semblables. Dans toute l'histoire du moyen âge, il n'y a pas d'histoire plus simple et plus splendide, pas de tragédie plus douloureuse que celle de la pauvre petite bergère, de la *paupercula bergereta*, qui par sa foi passionnée a relevé sa patrie des profondeurs du désespoir et de la dégradation, pour subir la plus cruelle et la plus honteuse des morts de la main de ses ennemis.

“ L'élévation et la beauté morale du caractère de Jeanne ont conquis les cœurs de tous les hommes. Un des plus grands dramaturges allemands a fait d'elle l'héroïne d'une tragédie qui n'est pas la moins noble de ses œuvres, et les Anglais ont depuis longtemps appris à se rappeler avec honte le crime dont elle fut la victime, et la parodie de sa carrière que Shakespeare semble avoir acceptée comme la vérité sur son compte.”

Le *Times* indique alors les raisons spéciales pour lesquelles les Français doivent honorer Jeanne d'Arc. Et il reprend :

“ Mais ce n'est ni pour son amour de son pays, ni pour sa bravoure sous les armes, ni pour ses visions mystiques que le monde entier fait honneur à Jeanne d'Arc. C'est parce qu'à une époque sombre et cruelle, elle prouva par ses paroles et par ses actes que l'esprit de la femme chrétienne vivait encore parmi les plus humbles

et les plus "foulés aux pieds", et portait en profusion, même dans les conditions les moins favorables, ses beaux fruits. C'est la sincérité, la tendresse, la pureté, la profonde piété de sa nature qui en appellent davantage à ceux qui aiment son histoire. La nature et la réalité "objective" des voix divines qu'elle entendait et qui la guidèrent pendant sa carrière active peuvent être laissées par les Anglais à la considération de "l'avocat du Diable" et au tribunal devant lequel il plaide.

"Pour elle au moins ces voix étaient divines et du jour où elles lui ordonnèrent de quitter le cottage de son père à l'ombre de l'église de Domremy jusqu'à ce que sa tête tombât sur son épaule ayant aux lèvres le nom sacré sur le Marché de Rouen, elle sentit qu'elle devait leur obéir

"Avant même qu'elle eût obtenu accès auprès du roi et levé son étendard, le peuple partout crut en elle. La force de sa volonté, l'élévation de ses pensées, l'intensité de son enthousiasme domptèrent toute opposition. Les mêmes qualités qui la mirent en mesure d'imposer aux autres ses convictions la rendirent capable du plus difficile devoir de rester fidèle à elle-même. Pour les prisonniers elle est douce et tendre. Même pour les Anglais, son âme est souvent pleine de pitié. Elle les invite à se joindre à elle pour une grande croisade contre l'ennemi de la chrétienté; et quand, avec l'aide de quelques traîtres parmi ses compatriotes, ils l'ont enlacée dans un filet et l'ont condamnée à une horrible mort, ses dernières paroles sont des paroles de pardon pour ses persécuteurs. En prenant des mesures pour béatifier Jeanne d'Arc, l'Eglise Romaine honore un "type" auquel non seulement une nation, mais le monde entier rendra hommage, le type de la chrétienne tendre et pure à une époque sensuelle et sans pitié."

* * *

De graves nouvelles venues du centre de l'Afrique ont causé en France un émoi bien légitime.

Le colonel Bonnier avec un détachement composé de 400 hommes de troupes est entré à Tombouctou au commencement de janvier. Il avait été bien reçu par la population. Mais le colonel n'a probablement pas assez compté sur le caractère dissimulé et la haine des Touaregs. Sorti de Tombouctou le 12 du mois dernier, il a été surpris à peu de distance de cette ville et entouré par l'ennemi qui, dit une dépêche, malheureusement confirmée depuis, lui a tué 9 sous-officiers indigènes, 2 sergents européens, 61 tirailleurs sénégal-

nis, et 6 autres sergents. Le colonel Bonnier est lui-même disparu.—C'est un vrai désastre. Quelques soldats ont pu s'échapper et rejoindre une colonne campée un peu plus loin.

Le capitaine Philippe qui commandait en second et qui a sous ses ordres 300 hommes et 6 pièces de canon, s'est décidé à attendre des renforts et se maintient au milieu des ennemis. On voit d'ici sa position extrêmement critique. Il a, ajoute la dépêche, assez de vivres pour résister jusqu'à l'arrivée des secours demandés. Ces secours ont été envoyés aussitôt ; puissent-ils n'être pas arrivés trop tard.

Peu d'Européens ont visité Tombouctou. En 1826, le capitaine anglais Laing atteignit cette ville par la voie de la Tripolitaine et du Touât ; mais à peine avait-il entrepris son voyage de retour qu'il fut assassiné. Deux ans plus tard, le Français René Callié y séjourna ; plus heureux que son devancier, il put rendre compte de son exploration. Vingt-cinq ans plus tard, Barth fut bien accueilli grâce à l'appui de la plus puissante famille de la région ; enfin, c'est à Lenz, qui traversa la ville, en allant du Maroc au Sénégal, que nous devons les derniers renseignements sur Tombouctou. Vingt-sept ans s'étaient écoulés depuis le voyage de Barth.

En 1887, le lieutenant de vaisseau Caron fit, sur la canonnière le *Niger*, le voyage de Bamakou à Koriumé, le port de Tombouctou, tant pour reconnaître le cours du fleuve que pour chercher à ouvrir des relations avec Tombouctou. Après de longs pourparlers, qui ont échoué par suite des intrigues de Tadiani, roi du Macina, il reprit la route du Soudan français.

En 1889, le lieutenant de vaisseau Jaime effectuait, sans plus de succès, la même tentative sur la canonnière le *Mage*. Cette fois, les Touaregs ont connu la puissance de nos canons-revolvers ; M. Jaime a été obligé, pour sauver une partie de son équipage qui allait être enlevée par ces nomades, de les disperser à coups de canon.

Tombouctou n'est pas la grande cité qui survit dans l'imagination populaire ; très prospère autrefois, elle a beaucoup perdu de son importance. En 1853, Barth évaluait sa population à 13,000 individus ; Lenz lui donnait 20,000 habitants en 1880 ; le lieutenant de vaisseau Caron l'estimait, en 1887, à 5,000 individus. " Tombouctou, dit-il, est grande deux fois comme Bamakou, plus considérable que Ségou, et en grande partie couverte de ruines."

La ville n'est pas située sur le fleuve ; elle est à 15 kilomètres au nord de Korumié, point où les barques du Macina débarquent leurs

chargements ; mais, à l'époque des hautes eaux, une embarcation légère peut arriver jusqu'au pied de la cité.

Tombouctou doit son importance à sa situation géographique ; placée au point de convergence des routes entre le Sahara occidental et le Soudan, c'est l'entrepôt naturel de la région. Ses principaux éléments de commerce sont : le sel, qui est importé de Maoudéni et d'autres carrières du Désert ; le mil, qui vient de Macina et la noix de kola, que les caravanes apportent des rivières du Sud et même des contrées voisines de l'Achanti. La ville est gouvernée par un djema, présidée par un personnage appartenant à une vieille famille ; elle paye tribut aux Touaregs.

Après un massacre comme celui qui vient d'avoir lieu, c'est la guerre et la guerre avec une population des plus belliqueuses, avec ces Touaregs, véritables enfants du désert qui ont étonné les visiteurs de l'Exposition de 1889 par leur allure altière, et leur distinction native. Certains chefs jugeaient avec une rare intelligence la civilisation raffinée des nations européennes et l'on sentait quel abîme séparait leurs mœurs primitives de nos usages policés. Mais ils savaient cacher le dédain qu'ils éprouvaient pour les *giaours* des bords de la Seine et vis-à-vis les autorités officielles, ils gardaient une attitude digne, mais courtoise. On avait cru les conquérir par des fêtes brillantes : on s'était trompé. Leurs assurances de sympathie étaient mensongères. On ne le voit que trop bien aujourd'hui.

La poudre a parlé : mais son discours n'est qu'à son début. Et cette lutte n'est pas sans nous causer une préoccupation bien vive pour notre ancienne mère-patrie.

* * *

Il ne se passe pas de mois que nous n'ayons à relater les tristes exploits des anarchistes. Le bilan de leurs attentats contre la société pendant le mois dernier est encore bien chargé. L'Espagne a été de nouveau le théâtre du premier crime perpétré depuis ceux que nous avons rapportés ; mais il n'y a pas eu là l'emploi de la bombe traditionnelle qui tue le plus souvent d'innocents spectateurs sans atteindre la victime désignée. Le gouverneur La Rocca a été frappé par un ouvrier anarchiste, nommé Ramon Marrull qui lui a tiré à bout portant deux coups de pistolet. Une balle a fracassé la mâchoire du gouverneur. La blessure n'est pas mortelle, heureusement. Ramon Marrull a été reconnu pour un anarchiste déclaré, faisant une active propagande. Il a voulu se venger de l'appui énergique prêté par M. La Rocca au juge Domenech dans les poursuites contre les anarchistes espagnols.

On affirme que le ministère est décidé à proclamer l'état de siège à Barcelone et à déférer les coupables devant une cour martiale.

C'est avec une sévérité implacable qu'il faut agir contre ces sauvages qui ne veulent reconnaître d'autre autorité et d'autre loi que leurs passions criminelles.

En France, en dépit des efforts d'un trop grand nombre de députés et de journalistes, Vaillant a été guillotiné et son exécution n'a donné lieu à aucun incident; mais ce terrible exemple ne paraît pas avoir épouvanté les misérables qui, comme lui, ont juré une guerre à mort à la société. L'hôtel de ville de Versailles a été l'objet d'une de leurs attaques; heureusement la bombe, découverte avant qu'elle n'éclatât, n'a pas causé les désastres désirés par ces hommes sanguinaires. Celle que l'anarchiste Henry a fait éclater à l'hôtel Terminus, à Paris, a été plus désastreuse, car elle a blessé vingt-quatre personnes. Arrêté, l'assassin a montré tout d'abord l'audace et le cynisme de ses tristes devanciers, les Ravachol et les Vaillant mais il a ensuite faibli et a fait des aveux très précieux pour la police.

Doit-on bien s'étonner d'arriver à d'aussi maigres résultats dans la répression de l'anarchisme, quand on voit les députés radicaux français sympathiser ouvertement avec ces bandits qui terrorisent la population.

Décidément, il vont bien les députés socialistes. Jusqu'ici on s'était contenté de crier "Vive la Commune" dans les réunions anarchistes. Mais il y a progrès aujourd'hui.

C'est en pleine chambre qu'on profère ce cri séditieux et plus de trente députés s'y associent. M. Thivrier, l'homme à la blouse, sentait que son costume ne suffisait plus à le mettre en relief. Il a voulu lui aussi lancer sa bombe dans la Chambre et de toute la force de ses poumons, il a crié; "Vive la Commune." C'est l'anarchie à bref délai, et cette bombe-là est aussi dangereuse que celle de Vaillant. Comme on le pense bien, tous les socialistes et les radicaux ont fait cause commune avec ce triste communard et ont répété son cri odieux dans le palais législatif, levant ainsi, dans un moment de fureur, le masque qu'ils portaient du reste fort mal.

En Angleterre, un anarchiste français, Martial Bourdin, en voulant faire sauter l'observatoire de Greenwich, s'est fait sauter lui-même. Sa bombe, en éclatant prématurément, l'a mis en charpie. C'est une bonne leçon en même temps pour les anarchistes et pour le gouvernement anglais. N'est-il pas absolument intolérable que le sol de la libre Angleterre serve de repaire à tous ces bandits que les autres états de l'Europe chassent de leurs territoires?

Londres est, on le sait, le rendez-vous des anarchistes les plus dangereux. La police suit leurs agissements d'un œil vigilant, mais n'empêche aucune de leurs réunions. Cependant ces réunions ne sont rien moins qu'innocentes.

Voici un échantillon des sujets qu'on y traite. Nous l'empruntons à une dépêche récente :

“ Un grand nombre d'anarchistes français, espagnols, italiens et allemands se sont réunis hier à Soho pour protester contre l'exécution de Vaillant. Un Italien qui passe pour jouir d'une certaine fortune présidait la séance. Plusieurs discours violents ont été prononcés.

Un anarchiste français a dit que si Vaillant était exécuté, on devait attaquer l'ambassade de France à Londres. Cette proposition a été reçue par des applaudissements, par les cris de : “ Faisons-la sauter, ” auxquels d'autres anarchistes ont répondu : “ Oui, nous le ferons. ” Les anarchistes appartenant aux groupes les plus dangereux du parti assistaient à cette réunion.”

Est-ce qu'on peut tolérer de semblables conciliabules ? Il n'y a pour ces gens exaltés qu'un pas à franchir de l'action aux paroles. Ces préparations au crime tombent elles-mêmes sous le coup de la justice. Il n'y a pas là l'ombre d'une équivoque, et il n'est pas besoins d'autres preuves.

A notre avis, les Anglais sont bien coupables de laisser impunies de pareilles provocations.

Espèrent-ils par cette longanimité, par cette sorte de droit d'asile accordé aux pires criminels échapper aux malheurs que les anarchistes préparent à la société ? Ce n'est pas admissible. Car le moindre défaut de ces révoltés, c'est l'ingratitude. Et ils se chargeront bien de le prouver avant qu'il soit longtemps.

La police parisienne a trouvé encore une bombe au commissariat de la rue du Temple. Cette machine infernale est du même genre que celles dont Vaillant et Henry se sont servis. L'engin a été envoyé au laboratoire municipal où l'on en fera l'analyse.

Le commissaire de police, M. Dresch, a reçu une lettre signée “ Ravally, ” l'informant que l'auteur était sur le point de se suicider à l'Hôtel du Faubourg St-Martin. Le commissaire s'y rendit croyant trouver le corps d'un homme mort ; mais il trouva une bombe à la place.

C'est M. Dresch qui a arrêté Ravachol et l'on croit que c'était un complot dans le but de l'assassiner.

M. Girard, chef du laboratoire municipal, a proposé de faire l'expérience de la bombe à l'endroit où elle a été trouvée, pour en cons-

tater les effets. Le préfet de police, M. Lépine, n'a pas voulu y consentir cependant avant de consulter M. Raynal, ministre de l'Intérieur. Ce dernier a référé la question au cabinet qui a accordé l'autorisation. On a alors placé une cartouche de dynamite de chaque côté de la bombe et communiquant avec une batterie électrique. Quant tout fut prêt pour l'explosion, les fenêtres des maisons adjacentes se remplirent de curieux. Le préfet de police ayant donné l'ordre de lancer le courant, on entendit une détonation semblable à un coup de canon. L'intérieur de la chambre fut complètement détruit et une forte odeur d'acide picrique se répandit partout.

M. Girard dit que la bombe était admirablement faite.

A la suite des aveux faits par Henry, la police a opéré une perquisition au domicile de sa mère à Brévannes et a saisi plusieurs produits chimiques ainsi que des lettres compromettantes et des photographies des principaux anarchistes.

La crainte des anarchistes affecte sérieusement les affaires dans plusieurs des meilleurs quartiers de Paris. Les touristes qui se dirigent dans le midi s'arrêtent à Reims et continuent ensuite leur voyage sans passer par la capitale. Les hôtels de Reims sont bondés, tandis que ceux de Paris sont vides. Les Parisiens riches restent à leurs maisons de campagne. Les recettes des théâtres ont considérablement baissé.

Quand donc voudra-t-on bien comprendre, que le seul moyen de combattre ce terrible fléau moderne, l'anarchisme, fruit de la Révolution, est de revenir franchement et sincèrement aux traditions religieuses de la vieille France, à la Religion qui, seule, possède la vertu de remettre et de maintenir l'ordre chrétien dans la société ?

* * *

La réconciliation entre l'empereur Guillaume et M. de Bismarck, si souvent annoncée comme probable, si désirée dans le monde politique de l'Allemagne, est un fait accompli.

L'empereur a pris, de nouveau, envers l'ancien chancelier, l'initiative d'une démarche sympathique, comme il l'a fait, l'année dernière, lorsque M. de Bismarck fut malade. Il lui a envoyé une caisse de vin vieux en le félicitant de s'être rétabli d'une attaque récente d'influenza. C'est le lieutenant-colonel de Moltke, un de ses aides de camp, qui a été chargé de cette mission courtoise à laquelle M. de Bismarck s'est montré fort sensible, manifestant, à son tour, l'intention de faire une visite à l'empereur. Evidemment ces échanges

de politesses témoignent d'une amélioration réelle dans les relations. La nouvelle de ce rapprochement a produit au Reichstag et dans les cercles politiques une vive impression. Un des amis du prince, M. Kerdorff, s'en est fait l'interprète à la tribune, et la droite du Parlement y a répondu par d'unanimes applaudissements.

La visite du prince à l'empereur a eu lieu le 26 janvier. Parti de Hambourg, l'ancien chancelier a été cordialement reçu à la gare de Berlin par le prince Henri de Prusse et les autres personnages officiels.

Le trajet de la gare au château royal a été un véritable triomphe.

Le 19 février, Guillaume a rendu à M. de Bismarck sa visite.

Guillaume n'a jamais reçu démonstration aussi sympathique de la part de son peuple, qui connaissait le but du voyage de l'empereur à Freidrichsruhe. Sur tout le parcours de la route, des milliers de spectateurs s'étaient portés, montrant ainsi combien ils appréciaient la réconciliation de l'empereur avec l'ex-chancelier.

On prétend que les hourrahs officiels ont fort peu ému Bismarck, et qu'à des courtisans qui le félicitaient d'être l'idole du peuple, il répéta le mot fameux de Cromwell : " On crierait bien plus fort, si l'on venait me voir pendre. "

Si cette parole est vraie, elle démontrerait que le vieil homme d'état ne se fait pas illusion sur les progrès alarmants et le vrai caractère du socialisme en Allemagne.

Le fait est que la misère est grande dans l'empire allemand et que le peuple, de plus en plus accablé par les charges terribles que lui impose le maintien d'une armée hors de proportion avec les ressources du pays, devient de jour en jour plus impatient.

* * *

Le dimanche, 28 janvier dernier, dès avant 7 h. du matin, des milliers de fidèles de Rome, munis des billets qu'ils avaient obtenus des curés de leurs paroisses respectives, se sont rendus à la basilique Vaticane, pour y assister à la messe du Saint-Père.

On évalue leur nombre à plus de douze mille personnes de toutes conditions. La réception devant revêtir surtout un caractère populaire, il n'y avait pas de tribunes spéciales.

Les assistants, arrivés dans la basilique, en partie du côté de la porte de bronze du Vatican et du portique de Constantin, en partie du côté du portique de Charlemagne et de la sacristie, ont pris place dans la partie du transept où fut célébré le Concile et qui est désignée sous les noms des saints Procès et Martinien.

La garde suisse et la garde palatine maintenaient libre le passage du milieu aboutissant à la chapelle du Saint-Sacrement.

Dans le discours préparé par le saint Père en cette circonstance, Sa Sainteté a commencé par faire l'éloge du ministère paroissial ; puis il a dit qu'en voyant devant lui les curés réunis à leurs paroissiens, il y trouvait l'expression de l'unité de l'Eglise, la docilité des paroissiens à l'égard de leurs curés étant le premier anneau de la chaîne qui les relie dans la soumission aux pasteurs d'ordre plus élevé et au suprême Pasteur.

Le Saint-Père a manifesté ensuite sa douleur des conditions difficiles qui sont faites à Rome et qui sont encore aggravées par les conditions générales de l'Italie.

Il souhaite que les misères présentes disparaissent et qu'un prompt rétablissement de l'ordre succède au trouble.

Mais, en attendant, Rome souffre. Naguère, sous le gouvernement pontifical, elle était assurée d'un certain bien être ; aujourd'hui, elle se trouve dans la gêne. Qu'au moins on profite de cette dure expérience pour reconnaître les origines du mal et y apporter remède.

Ces origines consistent surtout dans l'hostilité et la persécution religieuse. Cela étant, la justice et le sens politique conseillent d'agir à rebours de ce qui a été fait jusqu'ici.

Il faut revenir à la religion des ancêtres et approcher avec confiance et sans arrière-pensée de celui qui tient de Dieu le magistère suprême de la religion, car les paroles de vie que le Pape possède ont aussi la vertu de rendre prospère la vie de ce monde.

En terminant, le Saint-Père a recommandé l'association de la Sainte-Famille ; par la sanctification de la famille, la société sera sanctifiée et raffermie.

Le discours du Saint-Père a été salué par les plus vives acclamations qui ont continué avec un admirable élan pendant que le Pape porté sur la *sedes* (non accompagnée des flabelli) traversait les rangs de l'assistance pour rentrer à la chapelle du Saint-Sacrement et de là dans ses appartements particuliers.

La situation est de nouveau très tendue entre le Quirinal et le Vatican. Citons la *Correspondance de Rome*.

« M. Crispi attendait du Pape une encyclique sur les faits de Sicile, sur l'agitation révolutionnaire en Italie, un concours, un effort qui ne sont pas venus comme il s'y attendait, et comme Mgr Carini le lui avait fait prévoir.

Le langage des journaux catholiques, directement inspirés par la chambre du Pape ou par la secrétairerie d'Etat, *Moniteur de Rome*,

Voce della Verita, s'est même fait plus vif, hostile à la politique crispienne, aux pleins pouvoirs, à la dictature.

Conséquences : De nombreuses saisies des organes vaticanesques et, ce qui est plus grave, nouveaux refus d'*exequatur* aux évêques, en particulier de celui auquel le Pape tenait le plus, l'*exequatur* du cardinal Sarto, patriarche de Venise."

En effet, la *Voce della Verita* a été saisie un beau jour, mais peut-être était-ce pour un autre motif. Nous croyons en effet que dans le numéro saisi il était question d'une brochure qui parle d'organiser la confédération italienne. après la chute de la monarchie unitaire. La chute de la monarchie n'effraie pas beaucoup M. Crispi, mais la Confédération, c'est la bête noire de la révolution ; ce serait la résurrection des Etats Pontificaux sous forme de République, avec la présidence de la République italienne confédérée, dévolue au Pape.

Tout excepté cela ! disent les révolutionnaires.

* * *

Au Canada, les catholiques commencent à se demander sérieusement si la majorité protestante et anglaise du pays veut définitivement en venir à une guerre de race et de religion, ou nous pousser à la sécession.

Comme tout le fai-sait craindre, le gouvernement fédéral n'a pas osé désavouer l'ordonnance par laquelle le cabinet des territoires, tout en maintenant pour la forme l'existence des écoles séparées, les met absolument à la merci des ministres anglais et protestants.

De son côté, la cour suprême vient de décider que les catholiques du Manitoba n'ont pas le droit de s'adresser au gouverneur-général en conseil pour obtenir le redressement de leurs griefs contre le gouvernement de cette province.

Il devient donc évident que le droit de désaveu mis par la constitution aux mains du pouvoir central pour la protection des minorités devient de plus en plus illusoire et que le nombre, c'est-à-dire la force, prime le droit, du moment que la majorité est du côté anglais et protestant.

L'estime et la tolérance mutuelle devaient être la base de la Confédération canadienne, dans l'esprit ou du moins d'après les déclarations de ses fondateurs. Mais si cet esprit d'estime et de tolérance a jamais existé en réalité, il a cessé de régner dès que l'élément protestant s'est vu en majorité.

C'est en vain que les Canadiens-français catholiques de la province de Québec demandent pour tous leurs coreligionnaires du Dominion ce qu'ils accordent sans hésitation et sans regret aux protestants de la province. Partout où les catholiques ne peuvent pas imposer le respect de leurs droits par la force numérique, ils sont opprimés.

Il serait encore temps de parer aux calamités imminentes et même de recouvrer le terrain perdu, si tous les catholiques canadiens unis sous la conduite de leurs chefs légitimes avaient la sagesse de placer les intérêts religieux bien au-dessus des avantages matériels ; malheureusement l'intérêt personnel et le funeste esprit de parti divisent nos rangs et paralysent nos forces.

La situation est grave. Sans doute, elle a été plus grave encore, en apparence du moins, à plusieurs époques critiques de notre histoire ; mais alors, le clergé, fort et respecté, trouvait dans sa sagesse et son dévouement le moyen de parer au danger. Cette force, cette influence qui était notre plus solide boulevard, on s'est acharné à la saper, à la diminuer et on travaille encore tous les jours à la détruire. Tout récemment encore, un journaliste de notre ville ayant reçu de son ordinaire une lettre l'informant que si son journal persistait à publier, comme il l'avait annoncé, un roman à l'index, l'évêque se verrait forcé de rappeler aux fidèles les règles de l'Eglise à ce sujet, ne trouva rien de mieux que d'y répondre par une longue diatribe, pleine de sarcasme et d'impudence à l'adresse de l'autorité ecclésiastique.

Nous aurons dans quelques jours le triste et pénible spectacle d'un archevêque canadien comparissant devant le tribunal civil pour y répondre d'un acte purement épiscopal, l'interdiction d'une revue impie et dangereuse. Les ennemis de toutes sortes sont nombreux et audacieux ; ils surgissent de tous côtés et les défenseurs se font de plus en plus rares et timides. Une indifférence inexplicable et inqualifiable accueille les généreux efforts des quelques champions de la bonne cause, qui osent encore descendre dans l'arène. Encore une fois, la situation est grave : *Caveant Pastores!*

LES BASTONNAIS ⁽¹⁾

LIVRE III

LA TEMPÊTE ÉCLATE.

(Suite.)

Pour la première fois, durant toute cette période, Pauline ressentit quelque chose qui ressemblait à l'envie, à l'égard de sa brillante amie ; c'est-à-dire qu'elle envia son esprit d'indépendance. Elle dont les yeux se baissaient si promptement et dont le cœur se serrait à la moindre émotion, sentit qu'elle aussi aimerait à oser, ne fût-ce qu'un peu, comme le faisait Zulma : autre preuve de la transformation qui s'opérait en elle. Mais, dans ce cas, il lui était impossible d'aller au-delà des velléités. Malgré tout le désir de changement qu'elle pouvait avoir, Pauline Belmont ne pouvait jamais être Zulma Sarpy, et, si la chère enfant avait seulement pu le savoir, il n'était pas désirable qu'elle le fût. Elle avait ses droits propres à l'admiration et à l'amour ; Zulma avait les siens. Ces droits étaient presque radicalement différents, mais précisément leur contraste en relevait la valeur.

“ Zulma a-t-elle reçu ma lettre ? se demanda Pauline après avoir fini sa toilette. Il est possible que Batoche l'ait rencontrée et la lui ait remise ; j'espère qu'il en est ainsi. En ce cas, elle doit avoir été tout particulièrement heureuse de nous voir et de saluer Roddy après sa promotion. Je suis convaincue d'une chose : tout en admirant beaucoup Carry Singleton, elle a une haute opinion de Roderick Hardinge et je suis également sûre que Roddy a beaucoup d'estime pour Zulma. ”

Et Pauline, s'asseyant devant le feu, se perdit en rêveries jusqu'à ce que les ombres du soir eussent plongé sa chambre dans l'obscurité.

XII

ÉTAIT-CE VOLONTAIRE OU ACCIDENTEL ?

Batoche remit à Zulma la lettre de Pauline plus tôt qu'il ne s'y attendait. Il avait eu l'intention de se rendre au manoir Sarpy, tout exprès pour cela ; mais il fut agréablement surpris de rencontrer la

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

jeune fille dans les environs de Québec, ce même jour. Elle était à cheval, accompagnée d'un domestique. Aussitôt qu'elle aperçut le vieux soldat, elle poussa son cheval vers lui et lui fit le plus chaleureux accueil. Quelques mots de conversation suffirent pour révéler à Batoche le motif du voyage de Zulma. Elle avait profité du temps magnifique qu'il faisait pour faire une course à travers le pays et elle avait choisi la direction de Québec afin d'apprendre ce qui se passait entre les deux armées ennemies. Batoche se horna à lui dire quelques mots des amis qu'elle avait en ville et s'excusa de ne pas en dire davantage, en lui remettant la lettre de Pauline. Zulma la saisit avec empressement, brisa le sceau et parcourut d'un coup d'œil les nombreuses pages de la missive.

Elle ne dit mot ; mais l'expression de sa physionomie indiquait que ce qu'elle lisait l'amusait beaucoup. Vers la fin de la lettre, toutefois, cette expression se changea en une singulière gravité.

— Je la lirai plus à l'aise, à mon retour, dit-elle à Batoche, en pliant la lettre qu'elle serra dans son corsage, et Pauline peut être assurée de recevoir une longue réponse. Pour le moment, veuillez lui transmettre mes remerciements et lui dire que ce qu'elle m'écrit m'intéresse beaucoup. Elle est bien bonne de penser ainsi à moi. Dites-lui bien qu'elle est toujours présente à ma mémoire. Je ne cours aucun danger, mais il n'en est pas de même d'elle. Je puis parcourir le pays à mon bon plaisir, tandis qu'elle est renfermée dans ces murs. Dites-lui que je suis prête à faire tout en mon pouvoir pour elle. Elle aura de moi tout ce dont elle aura besoin et vous serez notre messager, n'est-ce pas, Batoche ?

Le vieillard se déclara tout prêt à servir les deux amies.

— Si cela est nécessaire, reprit Zulma, j'irai à Pauline, même à travers les barricades et les murailles. Partout où vous me conduirez, Batoche, je vous suivrai. Dites-lui bien cela ; et maintenant, adieu.

— Adieu ? dit Batoche.

— Oui ; je vais m'en retourner à la maison. J'ai fait une agréable promenade. Je serais peut-être allée un peu plus loin, mais à présent que je vous ai rencontré et que j'ai reçu cette précieuse lettre, je suis satisfaite.

— L'après midi n'est pas encore bien avancé, répliqua Batoche, Mademoiselle pourrait tarder un peu. Je crois qu'elle pourrait rendre sa promenade plus agréable encore.

Ces simples mots suffirent pour faire comprendre à Zulma toute la pensée de son vieil ami. Ses joues prirent une teinte plus rose et ses yeux s'animent, en dépit de ses efforts pour dissimuler son émotion.

—Encore quelqu'un de vos vieux tours de devin, sans doute, dit-elle en riant.

Et pourquoi, s'il vous plaît, tarderais-je plus longtemps ?

Batoche répondit à son ardent regard par un coup d'œil d'intelligence, et en indiquant des yeux un petit bouquet d'arbres à environ un quart de mille à droite :

—Je lui ai remis votre lettre, Mademoiselle, dit-il. Il en a été profondément ému. Il a déclaré qu'il la garderait toute sa vie, comme un trésor. Peut-être vous a-t-il déjà répondu.

Zulma secoua lentement la tête, mais sans l'interrompre :

—Il est là, Mademoiselle, avec sa compagnie. Peut-être, dans quelques jours, recevra-t-il l'ordre de se porter en avant. S'il apprendrait que vous êtes venue si près et qu'il ne vous a pas vue, il en serait profondément peiné. S'il vous savait ici, il monterait aussitôt à cheval pour venir vous rencontrer.

Zulma gardait encore le silence, mais elle ne pouvait cacher l'émotion que produisaient en elle ces paroles.

—Mademoiselle, continua Batoche, voulez-vous avancer un peu avec moi, ou bien vais-je aller lui dire que vous êtes ici ?

—Je me remets entre vos mains, dit Zulma à voix basse, en se penchant vers le vieux soldat.

Batoche lui lança un dernier regard, qui parut le décider. Il partit aussitôt dans la direction du camp et dix minutes ne s'étaient pas écoulées, que Cary Singleton accourait en toute hâte à la rencontre de la jeune fille. Il lui persuada de demeurer quelques heures en compagnie des officiers ses camarades et c'est en son honneur qu'il exécuta les exercices équestres que nous avons décrits dans le chapitre précédent. C'est ainsi que tous deux, sans s'y attendre, avaient été aperçus par Pauline et Harding.

XIII

LE PALAIS DE L'INTENDANT.

Le 5 décembre, toute l'armée américaine s'avança sur Québec. Montgomery, arrivé de Montréal avec son armée victorieuse, rejoignit Arnold à la Pointe-aux-Trembles et prit le commandement de l'expédition. Enflammé par le succès qui avait mis tout le Canada à ses pieds, dans une campagne de trois mois à peine, le jeune héros s'avancait contre le dernier rempart de la puissance britannique, déterminé à l'emporter ou à mourir. Ses troupes partageaient son enthousiasme. Le découragement de la quinzaine précédente s'était évanoui et avait fait place à une ardeur à l'épreuve des

rigueurs de la saison et des difficultés manifestes de la tâche gigantesque qui se dressait devant l'armée américaine. Elle savait que les yeux de ses concitoyens étaient fixés sur elle. Le Congrès, à Philadelphie, s'était arrêté dans son œuvre de législation pour écouter les nouvelles du Canada. Washington était presque oublié, dans l'anxiété où l'on était à l'égard de Montgomery. La Nouvelle-Angleterre attendait des merveilles du courage d'Arnold. Au loin, dans le Maryland et la Virginie, les mères, les femmes et les jeunes filles, sur les plantations, n'avaient de pensées que pour le messager qui galopait le long des sentiers, apportant des lettres du Nord, où ceux qu'elles aimaient servaient sous le valeureux Morgan. On sentait alors, généralement, comme on le comprend bien aujourd'hui, à la lumière de l'histoire, que du sort de Québec, dépendait en grande partie, celui de la révolution continentale. Si cette forteresse tombait en leur pouvoir, les Américains seraient débarrassés de tout ennemi au nord. Les Canadiens-français et les Indiens, amis de la France, seraient encouragés à embrasser la cause de l'indépendance, tandis que l'effet moral en Europe, où l'immortel succès de Wolfe était encore frais à la mémoire, hâterait sans doute le bienfait de l'intervention.

Montgomery, qui était incontestablement un homme supérieur, n'était étranger à aucune de ces considérations ; aussi, en opérant son mouvement de la Pointe-aux-Trembles sur la ville assiégée, avait-il emporté avec lui tout le poids de cette énorme responsabilité. Jusqu'à quel point fut-il à la hauteur de sa tâche ? ces humbles pages le diront brièvement pour la centième fois, et l'écrivain est heureux d'avoir l'occasion de le dire.

Montgomery établit son quartier-général à la maison Holland, et Arnold occupa la maison Langlois, près du pont Scott. Autour de ces deux points évolua la fortune de l'armée continentale durant ce mémorable mois de décembre, qui précéda l'attaque de Québec.

C'est à ce dernier endroit, que dans la matinée qui suivit son arrivée, Morgan qui avait, comme nous l'avons dit, précédé de cinq jours, le gros de l'armée et pris possession des principales routes conduisant à la ville assiégée, reçut d'Arnold l'ordre de s'établir dans le faubourg Saint-Roch, près du palais de l'Intendant.

Cet édifice historique était peut-être, à cette époque, le plus magnifique monument de la province. Sa construction qui remontait à 1684 avait été ordonnée par le roi de France sous l'administration de l'intendant de Meulles. Il avait été incendié en 1712, pendant qu'il était occupé par l'intendant Begon ; mais, sur des ordres venus de Versailles, il avait été reconstruit. Durant les onze dernières années

de la domination française, de 1748 à 1759, il était devenu fameux par les orgies et les bacchanales scandaleuses de l'intendant Bigot, le Sardanaple de la Nouvelle-France, dont les exploits galants et les repas somptueux auraient pu servir de sujet de roman à la plume d'Alexandre Dumas père. Après la conquête, les Anglais l'avaient presque complètement abandonné, leurs bureaux officiels étant presque tous dans la ville. A l'époque du siège, par conséquent, l'édifice était désert et dans un état quelque peu délabré, mais, dans ses vastes dimensions, il pouvait abriter un nombre considérable d'Américains, et son site avantageux donna à Montgomery l'idée d'en faire le quartier-général de ses tirailleurs. En conséquence, Morgan reçut l'ordre d'y porter un détachement choisi parmi les carabiniers. Il plaça ce détachement sous les ordres de Singleton, qui s'y établit une couple de jours après son entrevue avec Zulma. De la haute coupole du palais de l'intendant, il entre tint une fusillade continue sur les points où les soldats de la garnison étaient exposés à la vue. Les sentinelles, le long des murs, furent mis hors de combat, l'une après l'autre. Chaque fois qu'un détachement envoyé en reconnaissance apparaissait au-dessus des palissades, il était aussitôt forcé de se retirer à l'abri des projectiles et les artilleurs qui servaient les canons des barbottes étaient, eux-mêmes, souvent chassés de leurs pièces par l'effet de cette mousqueterie.

Il arrivait souvent que, des environs du palais, les Américains pointaient quelques mortiers sur la ville. En ces circonstances, la vive fusillade qui accompagnait, des embrasures de la coupole, la musique de l'artillerie produisait à l'intérieur des murs, la plus vive alarme. Le tocsin sonnait et, l'un après l'autre, les bataillons de milice accouraient à la rescousse. Les assiégeants étaient fort encouragés par ces indices de succès, et s'imaginaient avoir découvert un point stratégique très important. Les Anglais, de leur côté, étaient vexés, et Carleton se décida à se débarrasser de cette source d'ennuis. A cet effet, il fit diriger une batterie de pièces de neuf sur le palais. Dès qu'il vit établir cette batterie, Cary Singleton, eut de sinistres pressentiments.

“ Nous allons être écrasés, mes amis, dit-il ; mais, avant de tomber, que chacun de nous abatte son homme.” Le combat fut violent, mais bref. Les carabiniers de la Virginie envoyèrent décharge sur décharge contre les artilleurs, tandis que ceux-ci faisaient pleuvoir leurs lourds boulets sur la massive maçonnerie. D'abord, ils tirèrent bas, enfonçant les portes et mettant en éclats toute la charpente ; faisant sauter les contrevents de leurs gonds et

labourant les planchers. Le feu incessant des carabiniers donnait au palais l'apparence d'un cercle de flammes.

Enfin, l'un des officiers de la milice anglaise se porta en avant et pointa une pièce sur la coupole.

Cary vit le mouvement et s'écria :

“Voici notre dernière chance. Feu !”

Clair et sonore éclata, au milieu du crépitement de la fusillade, ce fatal coup de canon. Il y eut un craquement épouvantable, un ébranlement de toute la charpente, puis une lourde chute. Quand le nuage de fumée et de poussière se fut un peu dissipé, on put voir que le palais de l'intendant n'était plus qu'un monceau de ruines. La coupole avait entièrement disparu. Les blessés se traînèrent, comme ils le purent, hors des débris, les uns boitant, d'autres soutenant un bras cassé, d'autres encore entourant de bandages leurs têtes blessées, mais tous traînant leurs fusils.

Cary Singleton fut emporté par deux de ses hommes : il était grièvement blessé aux deux jambes. L'officier anglais qui avait dirigé ce coup victorieux se tenait debout sur la muraille, examinant l'effet qu'il venait de produire. C'était Roderick Hardinge.

A Merveille ! Capitaine, dit Caldwell, qui commandait le régiment de milice auquel appartenait Roderick et avait chargé son jeune ami de détruire le palais. Parfaitement exécuté ! j'ai surveillé votre manœuvre de ce bastion là-bas, et je viens vous féliciter. Je vous recommanderai pour une promotion immédiate.”

Il le fit, en effet. Avant la fin de cette journée, Roderick Hardinge recevait le brevet de major. Il était transporté de joie, et après avoir reçu les félicitations de ses amis, il se hâta d'aller conter à Pauline sa bonne fortune. M. Belmont était sorti, et elle était toute seule. Quand elle ouvrit la porte à Hardinge, ses yeux étaient rouges d'avoir pleuré, et elle tenait à la main un billet. Inutile de décrire l'entrevue. Qu'il suffise de dire que la note qu'elle avait reçue lui avait appris la chute de Cary Singleton.

XIV

LA PETITE BLANCHE.

Zulma n'avait pas oublié sa promesse à Batoche relativement à la petite Blanche. A sa dernière entrevue avec le vieillard, la question avait été discutée et elle avait reçu cette réponse que, dans quelques jours peut-être il aurait l'occasion de demander ses bons services en faveur de sa petite fille. Une circonstance imprévue hâta la rencontre de la jeune fille et de l'enfant. Le sieur

Sarpy ayant appris qu'un de ses amis intimes, résidant au village de Charlesbourg, était dangereusement malade et désirait beaucoup le voir, proposa à Zulma de l'accompagner dans sa visite. Le voyage était exempt de tous dangers, car bien que Charlesbourg soit assez rapproché de Québec, au nord-est et dans les environs de Montmorency, ce village était hors des limites de patrouille des forces assiégeantes et l'on pouvait y arriver par un chemin de circuit libre de toute interruption. Cette sécurité n'affectait en aucune façon Zulma, qui savait n'avoir absolument rien à craindre ; mais elle accepta l'offre de M. Sarpy avec empressement parce qu'elle lui permettait de rester auprès de son vieux père, et aussi parce que la diversion d'un voyage était un véritable soulagement à l'état de son esprit. Le trajet s'accomplit heureusement et sans incident. Le temps était favorable et les chemins d'hiver excellents. M. Sarpy ayant trouvé son ami réellement très mal, se décida à rester deux ou trois jours à son chevet. Le premier jour, Zulma lui tint compagnie ; mais le second, ayant appris que la cabane de Batoche n'était pas très loin de l'endroit où elle se trouvait, elle ressentit un irrésistible désir d'aller, en voiture, voir la petite Blanche. Son père ne crut pas devoir s'y opposer, bien qu'intérieurement il ne vit pas ce projet d'un bon œil. Chose étrange, son ami malade était en faveur de cette démarche. Souriant faiblement, il lui dit à voix basse et comme dans un souffle :

“ Permettez à votre fille d'y aller. Elle peut y faire quelque bien. Batoche est un homme étonnant. Nous l'aimons tous, quoique nous puissions bien peu le comprendre. On me dit que sa petite-fille est une enfant très remarquable. Laissez aller Zulma.”

Elle partit accompagnée seulement de son propre domestique. Elle ne voulut accepter aucune autre escorte. Quand elle déboucha du chemin de Charlesbourg sur la grande route qui va de Québec, à travers Beauport, à Montmorency et au-delà, elle entendit le sourd grondement du canon et le crépitement étouffé de la fusillade, en face de la ville. Elle s'arrêta un instant pour écouter, faisant remarquer à l'homme qui l'accompagnait que le feu des forces ennemies était plus vif qu'à l'ordinaire. Mais elle ne fut pas autrement impressionnée et bientôt elle continua son voyage. Les indications qu'elle avait reçues étaient si précises qu'elle n'eut aucune difficulté à trouver la route de la cabane. Le petit sentier qui y conduisait à partir de la grande route ne portait ni la trace du passage d'un traîneau, ni une empreinte de raquette ; pourtant son cheval battit la voie assez aisément et s'arrêta en face de la hutte que l'on n'avait pas encore aperçue jusque-là. Il était à peine possible

de la distinguer à cause de la neige qui la couvrait du même manteau blanc que tous les objets environnants et du silence qu'elle partageait avec la solitude au milieu de laquelle elle se trouvait. Un léger filet de fumée blanche s'élevait de la cheminée. Aucun son n'éveillait les échos d'alentour, sauf le sourd murmure de la chute. Zulma sauta légèrement hors du traîneau, courut à la cabane et frappa à la porte ; pas de réponse. Elle frappa un peu plus fort ; aucune réponse encore. Elle appliqua l'oreille à la petite ouverture du loquet ; aucun bruit de respiration ne se faisait entendre. Sous l'empire d'une légère émotion causée non par la crainte, mais par le mystérieux de l'aventure, elle ôta son gant et et frappa vigoureusement. La porte s'ouvrit toute grande et sans bruit. Sur le seuil apparut une fillette vêtue de laine blanche. Pendant quelques instants, Zulma ne fit pas un mouvement. Elle ne pouvait bouger. La singularité de cette figure d'enfant, sa sauvage beauté, le feu étrange de ses yeux grands ouverts, arrêtaient ses pas et jusqu'au battement de son cœur. Près de l'enfant se tenait un gros chat noir, la queue raide, les poils hérissés, l'œil vert brillant ; non pas précisément hostile, mais surveillant attentivement et attendant.

“ Blanche, dit à la fin Zulma, d'une voix dont la douce musique ressemblait à l'appel d'une mère, bon jour, Blanche, tu ne me connais pas ? Mon nom est Zulma Sarpy.”

Tout d'abord aucune crainte ne s'était manifestée dans les traits de l'enfant. Maintenant tout doute, toute hésitation en disparut. Elle ne sourit pas, mais une belle sérénité se répandit sur sa figure. Elle joignit ses deux petites mains, et au lieu de s'approcher, elle recula d'un pas ou deux, comme pour faire place à sa visiteuse. Zulma entra et ferma la porte.

“ Je suis venue te voir Blanche. Ton grand père m'a parlé de toi et je veux faire quelque chose pour toi.”

L'enfant répondit avec beaucoup d'intelligence. Elle dit comment son grand-père lui avait parlé de mademoiselle Sarpy, lui avait dit combien elle avait été bonne envers lui et lui avait promis d'être l'amie de l'enfant. Zulma et Blanche étant parfaitement à l'aise, désormais, notre ancienne connaissance Velours témoigna la satisfaction que lui procurait cette tournure des affaires, en courbant sa longue échine et en allant se frotter au bord du manteau de Zulma. Blanche offrit un siège à sa visiteuse, l'aida à se débarrasser de ses fourrures et toutes deux furent bientôt engagées dans une vive conversation. Zulma jeta les yeux autour de la chambre et se leva pour examiner les nombreux articles de son singulier ameublement.

Cela lui procura l'occasion de faire beaucoup de questions auxquelles Blanche répondit de la manière la plus intelligente. En un mot, l'enfant donna des preuves d'un esprit remarquablement ouvert. Une sagesse bien au-dessus de son âge se manifestait en elle. Elle différait, en quelque sorte de la précocité ordinaire en ce que le cercle des connaissances de la petite fille était assez rétréci et que ses paroles étaient empreintes d'une simplicité suffisante pour éliminer ce sentiment de souffrance et d'anxiété que nous ressentons toujours en présence d'enfants développés d'une manière anormale. Zulma la fit parler sur son grand-père et apprit ainsi de curieux détails concernant un caractère qu'elle admirait grandement malgré le mystérieux dont il était recouvert comme d'un sceau. Les révélations inconscientes de Blanche rendirent cette étrangeté plus profonde, plus piquante et plus intéressante encore. Elle parla aussi à l'enfant de sa marraine, Pauline, et ce fut pour elle un délice d'appréhender de ces lèvres véridiques combien son amie bien-aimée était plus aimable encore qu'elle ne l'avait pensé jusque-là. Zulma sentit que la peine qu'elle avait prise pour faire cette visite était amplement récompensée par la connaissance intime qu'elle avait ainsi acquise du caractère de Pauline et de celui de Batoche.

Elle entretint ensuite l'enfant de choses plus relevées. Elle lui parla de Dieu et de la religion. L'ignorant enfant de la forêt s'éleva à la hauteur du sujet. Il n'y avait dans son esprit ou dans ses paroles rien de conventionnel sur ces questions (et comment aurait-il pu en exister après l'enseignement original de Batoche ?) mais sa perception du sujet était claire comme le cristal. Ni vides, ni obscurité dans sa vision spirituelle. Il était évident qu'elle avait étudié la nature sans intermédiaire, que son âme s'était développée en un contact avec les vents et les fleurs, les arbres et les ruisseaux et tous les éléments dont Dieu a orné notre demeure terrestre.

Elle s'agenouilla devant les genoux de Zulma et récita toutes les prières qu'elle savait, les formules que le prêtre et Pauline lui avaient enseignées et les invocations qu'elle s'était habituée d'elle-même à redire dans la splendeur du matin, au milieu des ombres du soir, dans le silence des jours de paix, au bruit des mugissements de la tempête, ou chaque fois que quelque chagrin venait contrister son petit cœur, pendant qu'elle passait de l'enfance à l'adolescence. Le contraste entre les différents styles de ces prières fit sur Zulma une très forte impression. Les premières étaient telles qu'elle-même les savait : complètes, appropriées et pathétiques jusque dans leur phraseologie. Les dernières étaient morcelées, rudes et souvent incorrec-

tes au point de vue de la syntaxe ; mais elles parlaient la poésie du cœur et leur ardente ferveur, l'absence de tout doute qui les caractérisaient fit comprendre à Zulma, peudant qu'elle les écoutait en laissant couler ses larmes, comment il se fait que les statues de pierre placées le long des routes et les statues de bois de la Madone dans les hautes niches, entendent, comme on le dit, les prières des illétrés, des infortunés et des pauvres et y répondent par des signes visibles.

—Ne souffres-tu pas d'être toute seule ici, ma chérie ? demanda Zulma en relevant l'enfant et en lissant ses beaux cheveux pendant que celle-ci s'appuyait contre son bras.

—Je suis habituée à la solitude, mademoiselle, répondit Blanche. Je n'ai jamais eu d'autre compagnie que celle de mon grand père, qui est souvent absent. Il cherche de la nourriture pour nous deux. Il tue des oiseaux et des animaux dans les bois. Il prend des poissons dans la rivière. Personne n'est jamais venu nous voir excepté dernièrement que grand père a été appelé au loin par des hommes mystérieux et est resté absent plus longtemps que de coutume. Quand il est ici, il me parle, me conte des histoires ; il m'explique les images qui sont dans quelques uns de ses vieux livres, il joue du violon pour moi.

Quand il est parti, je mets plus de temps à faire mon ouvrage, blanchir le linge, laver la vaisselle, balayer la chambre, raccommoder mes vêtements. Quand cela est fait, je cueille des fleurs et des fruits ; je m'assieds auprès des chutes en tressant des guirlandes pour en orner nos images et le crucifix de grand père. Si le temps est mauvais, je chante des cantiques, je répète mon catéchisme et quand je suis fatiguée, je joue avec Velours. Il ne me quitte jamais.

Blanche ne dit pas tout cela tout d'un trait, mais en réponses aux questions répétées de Zulma qui la conduisait pas à pas sur le terrain de la conversation. Tout tendait à accroître l'intérêt que la jeune fille portait à l'enfant ; non pas précisément les réponses elles-mêmes, mais la manière dont elles étaient faites, le ton de la voix, l'expression des yeux et le geste toujours prompt.

—Mais dernièrement, dit Zulma, ton grand père a été absent pendant des nuits entières. Es-tu restée seule ?

—Oui, toute seule, mademoiselle.

—Et tu n'avais pas peur ?

Blanche sourit et un vague regard passa dans ses yeux, qui rappela à Zulma le souvenir de Batoche.

—La nuit est semblable au jour, dit-elle.

—Oh ! non ; pas semblable, ma chère petite. La nuit, de mauvaises choses circulent au dehors. Les bêtes féroces rodent, des hommes méchants effraient l'innocence et les ténèbres empêchent le secours d'arriver aussi aisément que pendant le jour.

Blanche écoutait attentivement. Ce qu'elle entendait était évidemment quelque chose de nouveau pour elle ; mais cela ne la déconcerta point. Elle expliqua à Zulma que lorsque venait l'heure de son repos, elle disait toutes ses prières, mettait la robe de nuit que Pauline lui avait donnée, (ce vêtement était blanc en toutes saisons), couvrait le feu en hiver, fermait la porte en été, sans jamais mettre le verrou, et puis s'en allait dormir.

—“ Quand grand père est dans son alcôve, je m'éveille rarement, mais s'il est absent, je m'éveille toujours à minuit. Alors je m'assieds et j'écoute. Parfois, j'entends le cri de la chouette ou le glapissement du loup. D'autres fois, j'entends le grand bruit de la tempête. Quelquefois encore, il ne se produit pas un son au dehors, excepté celui de la chute. Tant que je reste éveillée, je vois au pied de mon lit l'image de ma mère. Elle me sourit et me bénit. Alors, je me recouche et je dors jusqu'au matin.”

Les termes dont nous nous servons ne sont qu'une froide interprétation des paroles que l'enfant prononça. Il y avait dans son langage un pathos que le langage écrit ne peut rendre et qui fit verser à Zulma d'abondantes larmes.

—Chère petite, s'écria-t-elle, en la serrant sur son sein, tu ne seras plus seule désormais. J'aurai soin de toi. Tu viendras avec moi ce soir-même. Ton grand-père rentrera-t-il ce soir ?

—Quand il ne doit pas rentrer, il m'en avertit à l'avance. Quand il doit revenir, il ne dit rien. Il n'a rien dit ce matin ; il rentrera donc ce soir.

L'entrevue était si intéressante pour Zulma, qu'elle ne remarqua pas la fuite des heures. Quand elle regarda à l'horloge il était plus de cinq heures et l'ombre de la nuit s'épaississait rapidement. Se tournant vers le domestique, qui, après avoir donné ses soins au cheval, était entré dans la chambre et avait pris un siège dans un coin, elle lui ordonna d'aller jusqu'à la grand'route pour voir si quelqu'un venait. Il revint avec la nouvelle que plusieurs hommes se dirigeaient rapidement vers Québec dans un état d'excitation apparente très intense, mais que personne ne paraissait venir de la ville.

—“ Il sera peut-être tard, Blanche, dit Zulma lorsque ton grand père rentrera, mais je vais attendre encore une heure. Alors nous déciderons ce qu'il faudra faire.

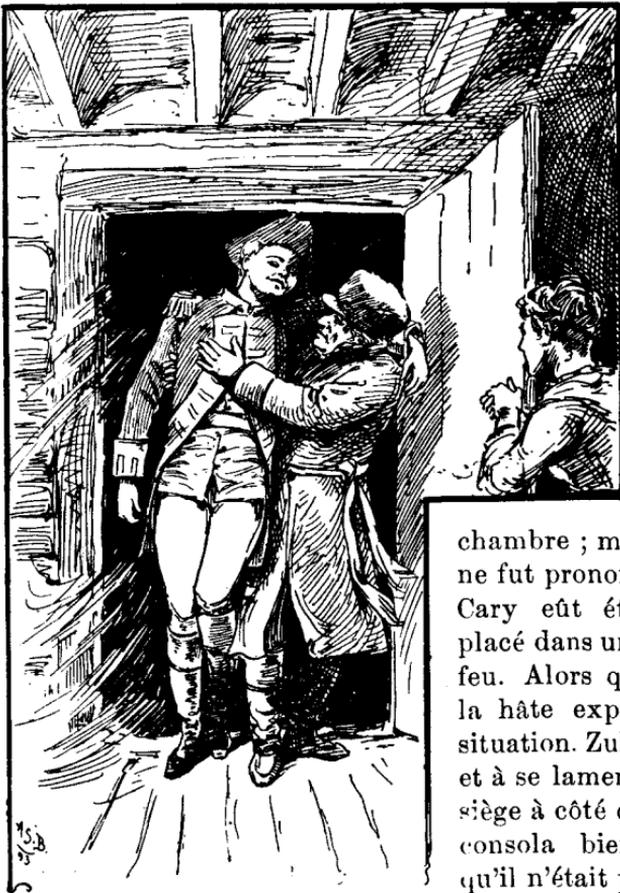
A six heures, il faisait très noir et la neige commençait à tomber. Zulma devint inquiète. Elle ne pouvait se décider à laisser l'enfant toute seule et elle ne pouvait l'emmener avec elle sans voir Batoche auparavant. D'un autre côté, il lui fallait retourner à Charlesbourg pour éviter à son père toute inquiétude inutile. Elle était à l'apogée de la perplexité, quand elle entendit un bruit de pas à la porte.

—C'est lui, s'écria Blanche, en sautant sur le loquet.

XV

DANS LA CABANE DE BATOCHÉ.

Batoche entra, supportant Cary Singleton par-dessous les bras.



Celui-ci pouvait se tenir sur les pieds, mais non sans un grand effort, et il avait besoin de l'aide de son compagnon. Zulma fut comme foudroyée en voyant l'officier blessé. Il ne fut pas moins étonné de la voir là. Batoche sourit en jetant un regard dans la

chambre ; mais pas une syllabe ne fut prononcée jusqu'à ce que Cary eût été confortablement placé dans un fauteuil, devant le feu. Alors quelques mots dits à la hâte expliquèrent toute la situation. Zulma se mit à pleurer et à se lamenter, en prenant un siège à côté de Cary, mais il la consola bientôt en l'assurant qu'il n'était pas dangereusement blessé.

—Le docteur m'a dit qu'il n'y a rien de cassé. Tout ce qu'il me faut, c'est quelques jours de repos. Batoche était à mon côté quand

je suis tombé. Il a pris soin de moi et m'a persuadé de venir ici avec lui.

Batoche sourit de nouveau pendant que Cary parlait, puis, à son tour, il dit :

—Le capitaine aurait préféré aller ailleurs pour se reposer, et il n'a consenti à venir avec moi que lorsque je lui ai donné l'assurance que vous étiez absente de votre demeure.

—Comment saviez-vous cela? demanda Zulma.

—Oh ! je le savais.

—Vous savez tout, Batoche.

—Je ne savais pas que je vous rencontrerais dans mon humble cabane, mais je croyais que cela n'était pas impossible. Quand j'ai vu votre cariole à la porte, je n'ai pas été surpris le moins du monde, mais je n'en ai rien dit au capitaine.

—Je n'ai jamais été plus surpris et plus charmé de ma vie, dit Cary.

Zulma était consolée. Elle recouvra complètement sa tranquillité d'esprit et conversa d'un ton calme avec Cary. Quelque temps après, quand la petite Blanche commença à mettre la table, elle se leva pour l'aider et prépara le frugal repas de ses propres mains. Plus tard, elle aida Batoche à préparer les onguents pour les contusions du jeune officier.

Batoche était aussi habile que n'importe quel *homme de la médecine*, chez les sauvages, qui, en réalité, lui avaient appris les vertus des diverses semences et des herbes qui étaient suspendues en paquets aux solives de sa hutte.

Une couple d'heures s'écoulèrent ainsi, presque sans qu'on y prit garde. Quand huit heures sonnèrent, Zulma se leva de son siège et annonça son intention de demeurer avec son ami jusqu'au lendemain, où l'on connaîtrait mieux la nature de ses blessures. Cary la gronda gentiment, en l'assurant de nouveau que, dans quelques jours, il pourrait se servir parfaitement de ses jambes. D'un autre côté, Batoche encouragea Zulma dans sa résolution. Il déclara qu'il regarderait comme une grande faveur qu'elle voulût bien accepter la maigre hospitalité de sa hutte pour une nuit. La petite Blanche ne dit rien, mais elle s'attacha à la robe de Zulma et il y avait dans son regard un appel auquel la jeune fille n'aurait pu résister, quand même elle en aurait eu l'envie. Avec sa manière résolue, elle ordonna au domestique de retourner à Charlesbourg, d'apprendre à son père la raison qui la faisait rester en arrière et de revenir le lendemain matin prendre ses ordres.

—Si je pensais, dit Batoche, que M. Sarpy fût trop inquiet, j'irais avec votre domestique pour tout expliquer.

—Ce n'est pas nécessaire, répondit Zulma. Mon père est convaincu que je ne voudrais rien faire qui pût lui faire de la peine, et je sais que sa haute considération pour le capitaine Singleton et sa confiance en vous-même, Batoche, lui fera approuver complètement ma conduite. Le principal est que mon domestique retourne immédiatement afin que mon père ne puisse pas craindre qu'il me soit arrivé quelque accident en route.

Et le domestique partit aussitôt.

La tranquillité régna alors dans la cabane. La petite Blanche redit encore ses prières devant Zulma, qui la mit au lit, et elle s'endormit aussitôt. Ses manières étranges et son langage surprenant avaient été une source de grand intérêt pour Cary. Batoche se retira dans son alcôve où il demeura longtemps. Laissés seul à seul, Zulma et l'officier blessé, assis devant le feu, s'abandonnèrent, à voix basse, à une conversation animée. Cary se félicita d'avoir été blessé, en voyant que cet accident lui procurait cette occasion de prendre un repos agréable. Passant en revue toutes les circonstances qui venaient de se produire, il regarda comme providentielle cette rencontre avec Zulma. Il se sentait tenté de soupçonner Batoche d'en avoir été l'instrument secret, tant les étonnantes ressources de cet homme étrange avait produit sur lui une profonde impression. Zulma avait retrouvé tout son calme, mais son cœur était plein de gratitude et il y avait dans son langage une ardeur qui démontrait que sa nature sensitive était en harmonie avec le moment et le lieu où elle se trouvait. Jamais Cary ne l'avait vue plus belle. La rusticité et la pauvreté des objets qui l'entouraient faisaient ressortir la richesse et la distinction de ses charmes. Sur sa chaise d'osier, elle avait l'attitude d'une impératrice. La pensée dominante de Cary, pendant qu'il la contemplait avec admiration, était que c'était là un épisode qui ferait époque dans sa vie, un épisode qu'il n'aurait pas osé espérer, dans ses rêves les plus extravagants, et qui ne se reproduirait plus jamais, que d'être assis de la sorte, à des milliers de milles de chez lui, dans une hutte solitaire, au milieu des forêts canadiennes couvertes de neige, en compagnie d'une des plus aimables et des plus remarquables femmes de cette planète du bon Dieu. A plusieurs reprises, tout en réalisant tranquillement la portée de cet événement, il ferma les yeux et livra son âme à une jouissance complète et ininterrompue de ces délicieux instants. Il est de ces brèves heures de bonheur, rares et peu nombreuses, qui sont une pleine compensation pour des années d'une existence triste, terre-à-terre, ou même de souffrance réelle. Cary était très heureux, et il aurait pu rester assis là, devant le feu, pendant toute la nuit, sans même

penser à sa fatigue ou à celle de sa compagne. Zulma, tout aussi absorbée dans son enchantement, fut pourtant plus raisonnable.

Lorsque dix heures eurent sonné, elle appela Batoche et lui proposa les arrangements pour la nuit. Ceux-ci réglés, elle dit à son vieil ami qu'elle avait une faveur à lui demander. Elle désirait qu'il jouât du violon. Il hésita un moment, puis, avec un singulier sourire, il alla chercher l'instrument dans sa petite chambre. Il se plaça au milieu de la cabane et commença par quelques airs simples qui ne firent que provoquer un sourire sur les lèvres de ses auditeurs ; mais tout-à-coup, changeant brusquement de manière, il se plongea dans un tourbillon de sauvage mélodie, tantôt torturant, tantôt cajolant son violon, jusqu'à ce qu'il parût transporté hors de lui-même et Zulma et Cary se crurent en la présence d'un possédé. Ils échangeaient des coups d'œil d'étonnement et presque d'appréhension. Ni l'un ni l'autre n'était préparé le moins du monde à cette exhibition de merveilleux doigté et d'expression surnaturelle.

Batoche finit aussi brusquement qu'il avait commencé.

Après un coup d'archet final, qui résonna comme un cri plaintif, il tint un instant son archet étendu dans sa main, tandis que ses traits contractés et son regard fixe lui donnaient l'expression d'un homme qui écoute avec attention.

" Il y a du malheur dans l'air, " dit-il tranquillement en retournant dans son alcove pour remettre son violon.

" Cette journée si pleine d'événements sera suivie d'une nuit de détresse. Nous avons eu du bonheur. Nos amis ne sont pas si heureux.

XVI

UNE PÉNIBLE RENCONTRE.

Un profond silence suivit ces paroles. Il fut rompu, après un intervalle d'environ dix minutes, par une grande commotion au dehors. Batoche se précipita à la porte. Cary et Zulma gardèrent leurs sièges, attendant une explication qui ne pouvait tarder. Batoche entra supportant sur son bras Pauline défaillante. M. Belmont suivait, les traits contractés par la colère et le désespoir. En apercevant son amie, Zulma poussa un cri de douleur et se précipita à sa rencontre. Pauline ayant jeté un coup d'œil ardent sur son amie et le jeune officier assis à son côté, porta la main à son cœur et tomba en arrière évanouie. Cary, oubliant ses blessures, courut à son aide clopin-clopat. Toute la maisonnée s'empressa autour de la jolie patiente étendue inconsciente dans le fauteuil de Batoche. Mais la syncope fut passagère. Pauline

recouvra bientôt ses sens et ses forces sous l'action de stimulants, et les personnes présentes furent mises au courant des circonstances étranges qui les avaient ainsi réunies d'une manière inattendue. M. Belmont prit Batoche à part dans l'alcôve, où les deux hommes tinrent, à haute voix, une longue conversation dont la conclusion fut que tous deux étaient en danger imminent de perdre, l'un, la vie, l'autre, sa liberté. M. Belmont avait été averti, ce jour-là même, par les bons offices du capitaine Bouchette, qu'il devait cesser de recevoir Batoche dans sa maison. Celui-ci avait été filé dernièrement, pendant ses expéditions nocturnes. Les autorités avaient été informées de ses allées et venues et avaient donné des ordres stricts pour le prendre mort ou vif. L'homme qui était à sa piste était Donald, le serviteur de Roderick Hardinge, qui avait informé son maître de ses découvertes. Roderick, par délicatesse, n'avait pas soufflé un mot de l'affaire à M. Belmont, mais il avait chargé leur ami commun, Bouchette, de cette délicate mission. La demeure de M. Belmont devait être étroitement surveillée dorénavant, et si l'on y trouvait Batoche ou quelqu'un de ses compagnons, non seulement on les ferait prisonniers, mais M. Belmont lui-même serait arrêté et passerait en cour martiale. Cette menace était terrible ; mais ce n'était pas tout. M. Belmont avait reçu, ce jour-là, une lettre anonyme dans laquelle on l'avertissait qu'une sentence de bannissement était suspendue sur sa tête. Le colonel McLearn, commandant des troupes régulières et le premier officier de la garnison après le gouverneur Carleton, avait inclus son nom dans la liste de ceux qui devaient être ainsi expulsés. M. Belmont avait des amis puissants dans le lieutenant gouverneur Cramahé, le capitaine Bouchette et Roderick Hardinge, mais la force des circonstances pouvait rendre inutile leur intervention. Il ignorait ce qu'il y avait de vrai dans tout ceci ; mais, à mesure que le siège avançait, les esprits devenaient terriblement excités, dans la ville, et il lui était vraiment impossible de dire ce qui pouvait arriver. Quoi qu'il en fût, la lettre l'avait vivement alarmé et il s'était décidé, à tout risque, à venir consulter Batoche. Il avait eu l'intention de venir seul ; mais sa fille Pauline, devinant ses projets, n'avait pas voulu rester en arrière. Elle avait déclaré qu'elle suivrait son père à travers toutes les péripéties des événements. Tous deux avaient réussi à s'évader de la ville par la plus heureuse combinaison de circonstances. Maintenant qu'il était sorti des murs, il irait plus loin qu'il ne l'avait entendu tout d'abord. Il demandait l'opinion de Batoche sur son projet de se tenir éloigné de la ville, devant ainsi le bannissement

Dans le coffret que son ami avait caché pour lui, il y avait, en espèces, des valeurs assez considérables pour répondre à ses dessein et couvrir entièrement toutes ses dépenses pendant plusieurs mois. Jusqu'ici, il avait lutté péniblement contre sa destinée et contre ses sentiments, par égard pour sa fille. Maintenant qu'il était forcé d'agir, il reprendrait sa liberté, et il espérait que Pauline se ferait au changement de situation. Il n'était pas trop vieux et il avait assez de force corporelle pour mettre ses principes en pratique, au besoin.

M. Belmont déchargea ainsi son cœur avec animation et rapidité, sans être, une seule fois, interrompu par Batoche. Quand il eut terminé, il devint plus calme et fut bientôt dans un état d'esprit convenable pour recevoir l'avis de son ami.

Batoche parla peu et avec réflexion. Quant à ce qui le regardait, M. Belmont ne devait pas craindre d'être importuné par ses allées et venues, de la ville au dehors. Il n'avait aucune crainte des loups ; il n'avait pour eux que de la haine. Il se riait de leurs menaces. Pas un seul de ces Anglais n'était assez adroit pour le prendre au piège. Il continuerait ses visites tant que cela lui ferait plaisir, mais il ne s'approcherait plus de la maison de M. Belmont. Quant à ce qui concernait celui-ci, il lui conseillait tout simplement de maintenir sa position et de ne pas se compromettre par la fuite. Il savait que son ami n'était pas un poltron, mais la fuite était un acte de lâcheté. Et puis, il fallait songer à Pauline—argument tout-puissant. Toute sa vie lui avait été consacrée : qu'elle lui fût dévouée jusqu'à la fin. Il avait, par égard pour elle, supporté beaucoup d'épreuves, il ne devait pas reculer devant ce nouveau sacrifice, plus grand que tous les autres. La chère enfant pourrait bien acquiescer à ses désirs, mais cette résignation à la volonté paternelle lui ferait verser secrètement bien des larmes et ses pareilles étaient trop bonnes pour être rendues malheureuses. D'ailleurs, M. Belmont devait penser à ses compatriotes. Il était l'homme le plus en vue parmi eux. S'il fuyait, ils seraient tous mis au ban. S'il les abandonnait, que feraient la plupart d'entre eux, à l'heure suprême des épreuves qui allait venir ?

M. Belmont écouta attentivement, presque religieusement les paroles de cet homme qu'il avait tant appris à admirer, depuis peu, et dont la sagesse n'avait jamais été plus apparente qu'en cette occasion. Il remercia chaleureusement Batoche, sans toutefois déclarer qu'il suivrait son avis. Au lieu de cela, il le prit par la main et l'attira dans la pièce où les jeunes gens étaient assis.

Ceux-ci, de leur côté, avaient eu une conversation absorbante.

C'est la vue de Cary, qui avait si soudainement déséquilibré Pauline, à son entrée dans la cabane. Par un billet écrit à la hâte et que Batoche avait passé en contrebande dans la ville, elle avait appris l'accident qui lui était arrivé au palais de l'Intendant. Elle avait été dans une anxiété fébrile relativement à son sort. C'était une des causes qui l'avait décidée à accompagner son père dans son dangereux voyage, cette nuit. Elle savait qu'elle rencontrerait Batoche qui lui donnerait tous les détails; mais elle ne soupçonnait pas qu'elle verrait Cary lui-même. La présence de Zulma était encore un autre mystère; mais après qu'elle eût repris connaissance, comme nous l'avons vu, et que, assise entre ses deux amis, elle eut entendu l'explication de toute chose, non seulement retrouva-t-elle son courage, mais elle oublia tous les chagrins qui l'avaient accablée. Cary, de son côté, oublia ses propres douleurs, dans la joie que lui causait sa présence, et Zulma, sans appréhension, sans arrière-pensée, était peut-être la plus heureuse des trois, parce qu'elle participait au plaisir qu'éprouvaient ses deux amis à se trouver ensemble.

Ainsi se passa une grande heure de joie sans mélange, après quoi, la conversation nécessairement tourna sur des sujets plus sérieux. Il ne pouvait guère en être autrement, en vue des circonstances qui les entouraient tous. La jeunesse, la beauté et l'amour ne peuvent pas toujours se repaître d'eux-mêmes; il leur faut bien retourner aux sèches réalités de la vie. Ils parlèrent de la guerre et de toutes les misères qu'elle engendre: les souffrances du pauvre, les privations des malades, les anxiétés des parents, les tourments de l'absence, les rigueurs du froid et les terribles sacrifices que le plus simple soldat est obligé de faire. Les deux jeunes filles écoutaient en versant des larmes Cary leur conter d'une manière graphique ses épreuves, qui, bien que relevées parfois par des anecdotes gaies, étaient profondément tristes. Alors Zulma, en un langage éloquent et avec des gestes passionnés, donna sa propre vue de la situation. Pauline garda presque constamment le silence. Son rôle était de recevoir les confidences des autres, plutôt que de communiquer ses propres impressions. Parfois, dans le cours de la conversation, le voile de l'avenir fut timidement soulevé, mais pour être immédiatement baissé, avec une retraite instinctive des trois jeunes cœurs. Ils n'osaient pas regarder si loin. Le présent leur était un fardeau plus que suffisant. Une douce et compatissante Providence prendrait soin du reste.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)